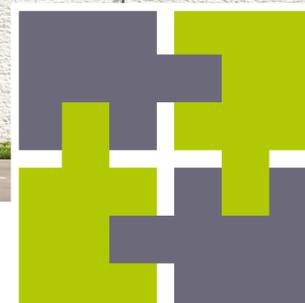


FOSSES-LA-VILLE

Rapport sur l'administration des affaires communales

2022



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DES AFFAIRES COMMUNALES
ANNEE 2022
ART. LI 122-23. CDLD

Photo de couverture : Utku PEKLI

Aux membres du Conseil communal



A la demande du Collège communal et en application de l'article L1122-23, alinéa 3 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur l'administration des affaires de la Ville.

Comme chaque année, vous recevez donc ce document, qui reprend également les informations relatives au CPAS.

Les données couvrent la période du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022 (à l'exception du service état-civil, population, étrangers, funérailles qui est tenu de se baser sur les données fournies par l'état fédéral et dont les statistiques couvrent donc l'année civile 2021).

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Article L1122-23 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

« Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives.

Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (collège communal) commente le contenu du rapport. »

Nathalie ALVAREZ,
Directrice financière

Sophie CANARD,
Directrice générale

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Collège communal

Les attributions des membres du Collège communal, sont définies comme suit :



Gaëtan de Bilderling (UD)
BOURGMESTRE

Rue Jean Dor, 11 - Vitrival
071 12 12 40

Mme Francette Tonneau, secrétaire du Bourgmestre : 071 12 12 61
bourgmestre@fosses-la-ville.be

- Officiel d'Etat-civil, Population, Police, Service Incendie, Personnel communal, Santé, Sécurité publique, Bien-être animal



Frédéric Moreau (UD)
ECHEVIN

Chaussée de Charleroi, 161 - Vitrival
071 12 12 40
071 71 00 27

frederic.moreau@fosses-la-ville.be

- Travaux, PCDR, Cimetières, Agriculture, Environnement, Energie, Gestion des salles communales, Informatique



Laurie Spineux (UD)
ECHEVINE

Rue de la Giloterie 16/K - Vitrival
071 12 12 40
laurie.spineux@fosses-la-ville.be

- PCS, Logement, Habitat permanent, Personnes handicapées, Petite enfance, Extrascolaire, Associations caritatives, Communication



Bernard Meuter (UD)
ECHEVIN

Route de Bambois, 14 - Fosses-la-Ville
071 12 12 40
bernard.meuter@fosses-la-ville.be

- ALE, Emploi, Commerce, Affaires économiques, Opération de rénovation urbaine, Culture, Sports, Jeunesse, Tourisme



Etienne Drèze (UD)
ECHEVIN

Rue des Forges, 35 - Fosses-la-Ville
071 12 12 40

0494 32 29 13 etienne.dreze@fosses-la-ville.be

■ Finances, Enseignement, Affaires patriotiques, Cultes (Fabriques d'église, Collégiale, Laïcité)



Jean-François Favresse (UD)
ECHEVIN

Avenue Albert 1er, 77 - Fosses-la-Ville
071 12 12 40

0498 46 84 51

jf.favresse@fosses-la-ville.be

■ Urbanisme, Aménagement du territoire, Patrimoine, Politique des Seniors, Relations internationales (jumelages)



Bérangère Tahir-Bouffioux (UD)
PRÉSIDENTE DU CPAS

Rue de Claminforge, 10 - Le Roux
071 12 12 40

berangere.bouffioux@fosses-la-ville.be

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Collège communal

Conseil communal

NOM	PRENOM	TITRE	LOCALITE	APPA-RENTÉ-MENT
de BILDERLING	Gaëtan	Bourgmestre	Vitrival	MR
MOREAU	Frédéric	Echevin	Vitrival	MR
SPINEUX	Laurie	Echevine	Vitrival	CDH
MEUTER	Bernard	Echevin	Fosses-la-Ville	MR
DREZE	Etienne	Echevin	Fosses-la-Ville	CDH
FAVRESSE	Jean-François	Echevin	Fosses-la-Ville	CDH
TAHIR-BOUFFIOUX	Bérangère	Présidente CPAS	Le Roux	MR
BUCHET	Marc	Conseiller communal	Fosses-la-Ville	CDH
MOUYARD	Gilles	Conseiller communal	Le Roux	MR
SARTO-PIETTE	Françoise	Conseillère communale	Sart-Saint-Laurent	CDH
LECHIEN	Josée	Conseillère communale	Aisemont	CDH
HENRARD	Véronique	Conseillère communale	Sart-Saint-Laurent	MR
DENIS	Quentin	Conseiller communal	Aisemont	Non apparenté
DEMIL (jusqu'au 24/01/22)	Chantal	Conseillère communale	Sart-Eustache	CDH
PIEFORT	Paule	Conseillère communale	Fosses-la-Ville	MR
LALLEMAND	Jules	Conseiller communal	Fosses-la-Ville	MR
LISEN (depuis le 14/02/22)	Mélanie	Conseillère communale	Fosses-la-Ville	
DUBOIS	Marjoline	Conseillère communale	Fosses-la-Ville	PS
DENIS	Romuald	Conseiller communal	Aisemont	PS
MATHIEU-MOUREAU	Françoise	Conseillère communale	Vitrival	PS
PIRET	Willy	Conseiller communal	Fosses-la-Ville	PS
CASTEELS	Céline	Conseillère communale	Sart-Eustache	Ecolo
DOUMONT	Françoise	Conseillère communale	Sart-Saint-Laurent	Ecolo

Le Conseil communal s'est réuni à 13 reprises à la date du 30 septembre 2022 (10 séances « ville » et 3 séances conjointes avec le C.P.A.S.).

Toutes les séances se déroulent en présentiel et sont retransmises en direct sur les réseaux sociaux.



Le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal est consultable sur le site Internet de la Ville :



Il a été adapté aux réunions à distance et aux retransmissions en direct en séance du 13 décembre 2021.

RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Conseil communal

Commissions communales

Les commissions de la législature 2018-2024 ont été mises en place le 11 mars 2019.

1^{ère} commission ayant trait à la sécurité, la santé et à la Zone de Secours

- M. Gaëtan de BILDERLING
- M. Marc BUCHET
- Mme Véronique HENRARD
- Mme Paule PIEFORT
- M. Willy PIRET
- Mme Céline CASTEELS

2^{ème} commission ayant trait aux travaux, à l'environnement et au bien-être animal

- M. Frédéric MOREAU
- M. Gilles MOUYARD
- Mme Mélanie LISEN
- M. Jules LALLEMAND
- M. Willy PIRET
- Mme Françoise DOUMONT

3^{ème} commission ayant trait à la petite enfance, cohésion sociale, logement et communication

- Mme Laurie SPINEUX
- Mme Josée LECHIEN
- M. Quentin DENIS
- Mme Paule PIEFORT
- Mme Marjoline DUBOIS
- Mme Céline CASTEELS

4^{ème} commission ayant trait aux affaires économiques, sports, jeunesse, culture et tourisme

- M. Bernard MEUTER
- Mme Josée LECHIEN
- Mme Véronique HENRARD
- Mme Paule PIEFORT
- Mme Françoise MATHIEU-MOUREAU
- Mme Françoise DOUMONT

5^{ème} commission ayant trait aux finances (s'est réunie le 02/12/20 et le 08/06/21)

- M. Etienne DREZE
- M. Marc BUCHET
- Mme Françoise SARTO-PIETTE
- M. Quentin DENIS
- M. Romuald DENIS
- Mme Céline CASTEELS

6^{ème} commission ayant trait à l'urbanisme et au patrimoine

- M. Jean-François FAVRESSE
- Mme Françoise SARTO-PIETTE
- M. Gilles MOUYARD
- M. Jules LALLEMAND
- Mme Françoise MATHIEU-MOUREAU
- Mme Françoise DOUMONT



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022
Commissions
communales

Comité de Direction

Missions

Mis sur pied, suite à la réforme dite « des grades légaux » de 2012, le Comité de Direction se réunit depuis le 16 juillet 2013.

Il s'est réuni à 9 reprises entre le 01/10/2021 et le 30/09/2022.

Il assure la mise à jour régulière de l'organigramme du personnel communal et de CPAS, afin de coller au mieux à la réalité.

Il aborde des questions générales d'organisation et de structure et permet des échanges constructifs relatifs au système de contrôle interne et au programme stratégique transversal (P.S.T.). Il a ainsi mis en place un comité de pilotage du P.S.T. afin d'assurer le suivi de l'évaluation de mi-mandature et de piloter la seconde partie de mandature de manière adaptée.

Ce comité de pilotage a également été chargé en 2022 de mener notre Administration vers un modèle d'organisation durable, en respect des objectifs de développement durable.

Composition

- Mme Sophie CANARD, Directrice générale, Présidente
- Mme Nathalie ALVAREZ-CASTANON, Directrice financière
- Mme Marie BORTOLIN, cheffe de projet PCS
- Mme Brigitte BRANS, chef de service – service urbanisme
- M. Raymond CASIMIR, chef de service – service des travaux
- Mme Lucia DEFOIN, agent de prévention (SIPP)
- Mme Bénédicte DELAIS, coordinatrice – service entretien
- Mme Evelyne DUCHATEAU, responsable RH – service des ressources humaines
- Mme Maïté DUCHENE, coordinatrice – service ATL
- M. Patrick LEJEUNE, agent technique en chef
- M. Jonathan WIAME, service informatique

- Invitée permanente : Mme Frédérique GOISSE, Directrice générale du CPAS

Contrôle interne et Programme stratégique transversal (P.S.T.)

En date du 08 mars 2021, le Conseil communal a approuvé le cadre général du système de contrôle interne de l'administration, présenté par la Directrice générale.

Le contrôle interne est un système de maîtrise et de gestion des risques encourus par l'administration (pertes de données, lenteurs, intrusions informatiques,...).

Le Comité de Direction, après utilisation d'un outil fourni par l'Union des Villes et Communes de Wallonie, a identifié comme premier risque majeur nécessitant une attention particulière : le faible niveau de communication entre les services communaux.

Néanmoins, et afin de ne pas accentuer des risques actuellement sous contrôle, d'autres matières sont touchées par ce système, l'objectif étant d'atteindre un niveau de sécurité raisonnable.

C'est ainsi que le travail initié en 2021, a été poursuivi à plusieurs niveaux :

- Newsletter interne : elle reprend une série d'informations destinées aux agents communaux. Elle est également envoyée aux agents du CPAS ainsi qu'aux mandataires des deux institutions.
Nous constatons que les événements imprévus (qui nécessitent une communication importante vers les citoyens) ralentissent son rythme voire l'interrompent. C'est ainsi qu'entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022, elle n'a été éditée qu'à 5 reprises. Un focus est actuellement réalisé afin d'identifier les pistes permettant d'assurer sa régularité.
- Comité de pilotage du PST (COFIL): après avoir mené à bien l'évaluation de mi-législature du P.S.T., le comité de pilotage a été maintenu afin d'assurer un suivi du Programme mais également de mener notre administration vers un modèle d'organisation durable.
Une feuille de route sera fixée fin 2022 qui identifiera les points d'attention sur lesquels il sera important de mettre l'accent dans l'avenir afin de garantir une administration et une commune durables.
Le COFIL s'est réuni à 9 reprises entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022.
Une journée de travail s'est déroulée le 25 novembre 2021, dans le cadre de l'évaluation de mi-législature du P.S.T. en présence des membres du COFIL, du CODIR, du Collège communal et du Bureau permanent. Cette journée a été l'occasion de mettre en commun l'évaluation de l'administration et celle des mandataires, d'échanger sur l'avenir des actions inscrites dans le Programme et d'identifier les actions manquantes.
- Les « vendredis du PST » : ces ateliers thématiques rassemblant un représentant par service concerné par le thème, ont été menés jusque fin 2021 afin d'assurer l'évaluation de mi-législature.
Entre janvier et juin 2022, ils ont pris la forme d'ateliers d'échanges sur les dossiers les plus importants. A partir d'octobre 2022, et suite aux différents constats menés, ils permettront de dégager du temps pour l'encodage des données dans WILWAY (outil de suivi du P.S.T.) mais également de maintenir des moments d'échanges sur les dossiers pluriannuels. Ils se déroulent les vendredis de 13 à 15h00.
- Fiches-procédure : Les fiches-procédures sont un outil supplémentaire permettant de couvrir le risque d'absence de longue durée ou de départ précipité d'un agent.
Leur élaboration et mise à jour est permanente. Ces fiches se trouvent dans des dossiers partagés par les agents d'un même service et la Direction générale.
- Cadastre informatique : le cadastre est complet et maintenu à jour par le service informatique. Celui-ci permet d'envisager les périodes de renouvellement du matériel, de connaître les détenteurs et de rationaliser les dépenses.
Le passage au télétravail a accru considérablement le parc informatique.
- Cadastre des conventions : un dossier partagé entre tous les services administratifs contient un listing des conventions par service gestionnaire. Ce listing permet de connaître les co-signataires, les échéances, les montants, ...
- Evaluations individuelles : après une interruption forcée due à la crise sanitaire, le rythme des évaluations individuelles a été repris pour tous les agents communaux. Ces évaluations sont le moment indispensable

d'arrêt sur image permettant de faire le point. Si les évaluations répondent à un cadre bien défini et ont un objectif d'amélioration continue individuelle, elles sont aussi l'occasion de relever des constats faits par les agents communaux dans le cadre de leur travail. L'expertise de l'administration repose sur celle de ses agents, qui sont les mieux placés pour identifier les dysfonctionnements éventuels ou les risques qu'ils se produisent.

- Journée du P.S.T. : cette journée, qui s'est déroulée le 10 juin 2022, a réuni l'ensemble du personnel communal et du C.P.A.S. Les objectifs étaient :
 - ✓ Améliorer la compréhension du PST par le personnel
 - ✓ Faire adhérer à la démarche PST
 - ✓ Subsidiairement : profiter de la journée pour que le personnel des 2 institutions se rencontre, après la période de crise sanitaire.

Au travers d'activités ludiques, de moments de rencontres entre services / institutions et de partages sur le Programme, les participants ont pu apprendre à se connaître, à (re)découvrir le P.S.T. et ses valeurs et à comprendre le rôle à jouer.

Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUI)



Notre PGUI a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 11 février 2013.

Le dernier exercice COMEX s'est déroulé en date du 07 octobre 2014.

En date du 09 septembre 2021, suite aux inondations de l'été 2021 et sur proposition du Comité de Direction, une cellule interne de coordination des situations de crise a été créée. Elle est chargée :

- De veiller à la mise à jour permanente des données contenues dans le PGUI ;
- Lors d'un déclenchement d'un plan-catastrophe, d'assurer une permanence et une centralisation des informations.

Coordonnées cellule sécurité

Discipline	Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Tél. Bureau
Président	de BILDERLING	Gaëtan	Ville de Fosses-la-Ville	Bourgmestre	071/12.12.60
D1	GILBERT	Marc	Zone de Secours Val de Sambre	Commandant	071/12.14.01
D2	BOUFFIOUX	Bérangère	CPAS de Fosses-la-Ville	Présidente	071/71.12.12.80
D2	RENARD	Juliette	SPF Santé Publique	Inspecteur d'Hygiène	02/524.99.61
D2	DELANNOY	Eléonore	SPF Santé Publique	Psychosocial Manager	02/524.99.65
D2	RAMOISY	Isabelle	Zone de Police Entre Sambre et Meuse	Assistante sociale	071/26.28.00
D3	BRUNOTTI	Laurent	Zone de Police Entre Sambre et Meuse	Chef de Corps	071/26.28.00
D4	TUTS	Nicolas	Protection Civile de Ghlin	Chef d'Unité	065/35.43.00
D4	CASIMIR	Raymond	Ville de Fosses-la-Ville	Chef des Travaux	071/71.02.17
D5	CANARD	Sophie	Ville de Fosses-la-Ville	Directrice Générale	071/12.12.68

Destinataires supplémentaires

Nom	Prénom	Fonction	Tél. Bureau
MATHEN	Denis	Gouverneur	081/25.68.68
HEBRANT	Christian	Chef de Cabinet du Gouverneur	081/25.68.68
MUSELLE	Marie	Commissaire d'Arrondissement	081/25.68.76
DEFFRASNE	Michaël	Chef du service sécurité civile	081/25.68.76
GILLES	Régine	Service sécurité civile	081/25.68.85
ROBAYE	Pierre	Fonctionnaire PLANU	
GEMENNE	Michaël	Chef des services fédéraux du Gouverneur	081/25.68.30
COPMANS	Denis	Adjoint à l'Inspecteur d'Hygiène fédéral	02/524.99.66

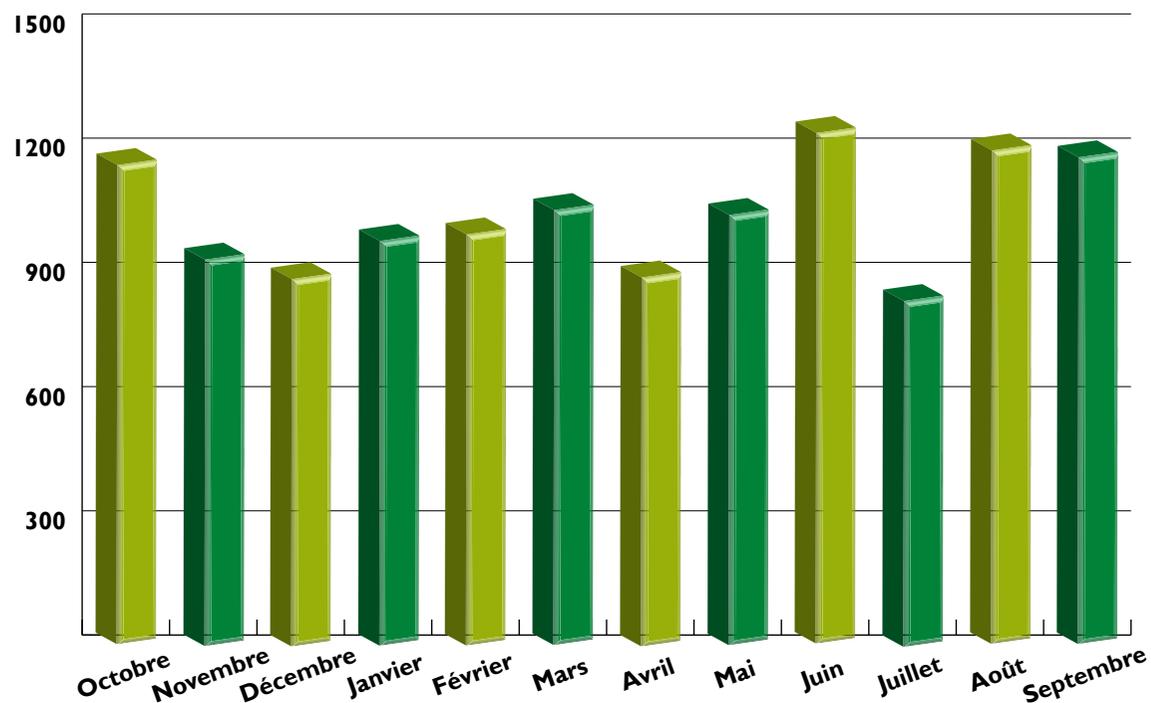
RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022
PGUI

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Agents traitants :

Mme Cindy Detilleux
Mme Marie-Astrid Vandersmissen

Statistiques d'affluence du citoyen, du 01/10/2021 au 30/09/2022



RAPPORT sur
l'administration
des affaires
communales

2022

Accueil

Du 01/01/2022 au 30/09/2022 l'Administration communale a accueilli : 9730 citoyens.

Agents traitants :

Mme Isabelle VINCENT jusqu'au 31 janvier 2022

Mme Francette TONNEAU du 1^{er} février 2022 au 30 avril 2022

Mme Laure GILLET depuis le 1^{er} mai 2022

Christine MIGEOT depuis le 1^{er} septembre 2022

Conseil Consultatif communal des Aînés

Composition

- M. Jean-François FAVRESSE, Président
- M. Emile HOUBION, Vice-Président
- Mme Isabelle VINCENT, Secrétaire remplacée du 1^{er} février au 30 avril 2022 par Mme TONNEAU et par Mme GILLET à partir du 1^{er} mai 2022
- Mmes Sylviane DANDOY, Huguette ARNOULD, Marie-Claire HENNIN, Bernadette HAMBURSIN, Véronique HENRARD, Claudine TOISOUL, Josée LECHIEN
- MM. Alain SERVAIS, Bernard CALANDE, Pierre HANNEVART, Jean-Marc CHAVANNE, Charles FAVRESSE, Jules LALLEMAND

Nombre de réunions : 3

Projet VADA

Composition du Copil VADA

- Lise BOUKO, chargée de projet VADA, province de Namur
- Jean-François FAVRESSE, échevin des aînés et Président du CCCA
- Emile HOUBION, Vice-Président du CCCA
- Manuella CARUSO, assistante sociale CPAS
- Sylviane DANDOY, retraitée, membre CCCA et 3X20
- Alain SERVAIS, retraité, membre CCCA
- Huguette Arnould, retraitée, membre CCCA
- Marie-Claire HENNIN, retraitée, membre CCCA
- Pierre HANNEVART, retraité, membre CCCA
- Véronique HENRARD, présidente Eneo Fosses, membre CCCA
- Charles FAVRESSE, Eneo Sports, membre CCCA
- Bernadette HAMBURSIN, retraitée, membre CCCA
- Claudine TOISOUL, retraitée, membre CCCA
- Jean-Marc CHAVANNE, écrivain public et bénévole Croix-rouge, membre CCCA
- Marie BORTOLIN, Chef de projet PCS

- Mme Isabelle VINCENT, référente communale, remplacée du 1^{er} février au 30 avril 2022 par Mme TONNEAU et par Mme GILLET à partir du 1^{er} mai 2022

Nombre de réunions : 3



Jubilés

Statistiques

- 5 couples ont fêté leurs 65 ans de mariage
- 8 couples ont fêté leurs 60 ans de mariage
- 26 couples ont fêté leurs 50 ans de mariage
- 1 personne a fêté ses 100 ans
- 10 couples ont manifesté le souhait de recevoir la visite du Collège communal.

Une messe en l'honneur des Jubilaires s'est tenue le 25 septembre 2022, en l'église de Le Roux, suivie d'une réception dans la salle Michel Dargent à Le Roux, rassemblant 92 convives ainsi que des membres du Collège communal.

RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Aînés

Cabinet du Bourgmestre

Agent traitant :

Mme Francette TONNEAU

Les permanences du Bourgmestre se tiennent sur rendez-vous.

Compétences

- Ordonnances et arrêtés de police
- Ordonnances et arrêtés du Bourgmestre
- Ordonnances du Conseil communal
- Règlements complémentaires en matière de circulation routière
- Déclarations d'activités sur le territoire communal
- Autorisations de vente de boissons fermentées et spiritueuses
- Ouvertures de débits de boissons
- Licences de jeux de hasard
- Gestion de la page Facebook de la Ville

Statistiques

	Nombre
Ordonnances et arrêtés de police	312
Ordonnances du Conseil communal	3
Ordonnance du Bourgmestre	1
Arrêtés du Bourgmestre	2
Règlements complémentaires en matière de circulation routière	2
Déclarations d'activités	128
Autorisations de vente de boissons spiritueuses	39
Ouvertures de débits de boissons	0
Licences de jeux de hasard	0

Agents traitants :

Mme Isabelle VINCENT jusqu'au 31 janvier 2022
Mme Francette TONNEAU du 1^{er} février 2022 au 30 avril 2022
Mme Laure GILLET depuis le 1^{er} mai 2022
Christine Migeot, depuis le 1^{er} septembre 2022

Le Cabinet des Echevins est en charge de l'organisation de :

- L'accueil des nouveaux habitants
- L'organisation des cérémonies patriotiques

L'accueil des nouveaux habitants :

Suite à la période de confinement, il a été décidé d'inviter les habitants inscrits dans l'entité depuis 2020.

Au total, 118 participants au petit-déjeuner, dont 98 personnes ont eu l'occasion de visiter notre belle commune.

Commémorations et cérémonies patriotiques :

- Février : commémoration Albert 1^{er}
- Juin : commémoration Edmont Chabot
- Juillet : dépôt d'une gerbe à la croix des prisonniers à Haut-Vent, Te Deum
- Août : commémoration des combats de la Sambre au cimetière de la Belle-Motte à Le Roux
- Octobre : commémoration François Dejaifve
- Novembre : Armistice - Te Deum à Sart-Saint-Laurent

En 2022, l'inauguration de 2 chapelles dont la restauration a été terminée durant le confinement a pu être organisée :

- Août : inauguration de la chapelle dédiée à Notre-Dame de la Médaille miraculeuse à Sart-Saint-Laurent
- Septembre : inauguration de la chapelle Sainte-Brigide.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Cabinet des Echevins

Conseil Communal des Enfants

Le Conseil communal des enfants (CCE) de Fosses-la-ville existe depuis 1999. Il est composé cette année-ci de 12 enfants élus par leurs camarades. Les enfants issus des écoles de toute l'entité se réunissent donc tous les mois pour initier des projets et mettre en action des mécanismes démocratiques.

Le Conseil communal des Enfants (CCE) poursuit deux missions principales : initier les enfants à l'exercice et la défense de la démocratie et susciter ou approfondir leurs réflexions autour de thématiques scolaires et citoyennes.

Mi-octobre 2021, le nouveau CCE prête serment. Les enfants affirment leur engagement et précisent qu'ils prendront les décisions pour l'ensemble des enfants de la commune. Lors de la première rencontre entre conseillers, le projet qui sera porté par les enfants est choisi par ceux-ci. Cette année c'est la thématique du jeu qui remporte tous les suffrages. Nous parlons ici du jeu au sens large, celui qui réunit et permet de s'amu-



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Conseil communal
des enfants

ser mais surtout d'être ensemble et « faire ensemble ».

Les enfants ont donc organisé les premiers jeux inter-écoles du territoire. En lien avec la volonté d'être inclusif et que la finalité soit participative et coopérative, l'ensemble de la rencontre fut imaginé autour des accords toltèques. Nous avons donc divisé l'année entre ces 4 thématiques :

- Que votre parole soit impeccable,
- Quoi qu'il arrive, n'en faites pas une affaire personnelle,
- Ne faites pas de suppositions,
- Faites toujours de votre mieux.

Les enfants bien conscients de l'importance de la parole ont même inventé le concept de mot Cœur et mot Cactus. Un lien direct entre les accords toltèques et les épreuves a guidé la démarche des enfants. Le plaisir et l'amusement aussi ! Fin juin ceux-ci ont pu présenter l'événement organisé tout au long de l'année et ils ont participé activement à tous les aspects de la création de cette journée en passant de la conception à la communication.

Le jour « J » une bonne soixantaine d'enfants encadrés par une jolie coopération entre services communaux et partenaires ont dès lors participé aux premiers jeux inter-écoles des enfants. Le bourgmestre s'est prêté au jeu et a participé à la quête finale tandis que les échevins étaient présents pour féliciter les enfants pour leur initiative.

En dehors du projet annuel porté par les jeunes conseillères et conseillers, ils participent également à la rencontre nationale des CCE organisée par le Creccide et qui se déroulait cette année à Welkenraedt sur la thématique des droits de l'enfant.



Agent traitant :

M. Raymond CASIMIR, agent technique en chef

Dans le cadre du plan régional « Communes Energ-Ethiques », l'agent technique en chef de la commune de Fosses-la-Ville est employé partiellement par l'administration communale comme conseiller en énergie.

Le collège communal de Fosses-la-Ville a décidé (séance du 12/01/2017, décision ratifiée par le conseil communal du 13/02/2017) de participer au programme « POLitique Locale Energie Climat » (POLLEC 3). L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire de l'arrondissement de Philippeville (10 communes : Philippeville, Cerfontaine, Couvin, Doische, Florennes, Viroinval, Walcourt, Mettet, Fosses-la-Ville, Sombreffe) de 40 % entre 2006 et 2030, et de renforcer la capacité du territoire à s'adapter aux changements climatiques. Pour rencontrer cet objectif : un plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC) commun pour le territoire des 10 communes et évolutif a été rédigé et de grandes actions de mobilisations seront organisées (dynamique participative).

Missions

- Informer et conseiller sur les techniques de construction et rénovation et les technologies disponibles (isolation, chauffage, ventilation, éclairage, ...).
- Informer et conseiller sur les systèmes de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, chauffe-eau solaire thermique, chaudière biomasse, pompe à chaleur, ...).
- Accompagner dans les démarches d'obtention de primes énergie et rénovation de la Région wallonne.
- Accompagner dans les démarches d'obtention d'un prêt à 0% pour les travaux économiseurs d'énergie (Écopack) et de rénovation (Rénopack).
- Informer sur la procédure de performance énergétique des bâtiments (PEB) dans le cadre de travaux de construction, de rénovation, d'extension, ou de changement d'affectation d'un bâtiment.
- Informer sur le « certificat PEB » dans le cadre de la vente ou de la location d'un bâtiment.
- Apprendre à utiliser le simulateur tarifaire de la Commission wallonne pour l'énergie (CWaPE) pour déterminer le contrat de fourniture le plus avantageux pour son profil de consommation d'électricité.
- Encoder des index de production photovoltaïques pour la vente de certificats verts via le site internet e-CWaPE.
- Réaliser des économies d'énergie à domicile (prêt de wattmètre pour détecter les consommations cachées, choix de luminaires d'éclairage et d'appareils électriques, ...).
- Analyse énergétique des travaux communaux.

Formations suivies par le conseiller en énergie

18/11/2008 au 05/03/2009 - formation de responsable énergie – ICEDD.

Dossiers traités/initiés

- Relighting à la crèche communale Le Chabo'T – travaux réalisés.
- Relighting à la buvette du jeu de balle pelote de Fosses – travaux réalisés.
- Relighting de l'école maternelle de Le Roux – étude d'éclairage en cours.
- Relighting du service des travaux – étude en cours.
- Rénovation de l'enveloppe des écoles de Vitrival et de Le Roux – réalisation des dossiers UREBA exceptionnels. Marché de service confié à l'INASEP.
- Mise à jour des données non communiquée pour les anciens dossiers UREBA.

Statistiques

Nombre d'aides ou infos à la population (par téléphone, par mail, au bureau, à domicile) :

6 demandes de citoyens de la commune de Fosses-la-Ville.

Subsides PPT – Ecole de Le Roux – travaux en cours :

Lot 1 : Réfection du revêtement de la cour et remplacement de la grille : S.A. Pirlot de Gilly – 66.526,00 € TVAC

Lot 2 : Isolation façade : AS Plafonnage de Wanfercée-Baulet – 44050,64 € TVA ;

Lot 3 : Agrandissement préau : SRL ARD de Mettet – 40.187,15 € TVAC

Subsides PPT – Ecole d'Aisemont

Agrandissement de l'école d'Aisemont :

- Marché de service en cours ;
- Avant-projet approuvé ;
- Demande de permis d'urbanisme en cours ;
- Estimation des travaux 1.200.000 € TVAC.

Remplacement des éclairages publics par du LED (planning de réalisation) :

Voir annexe.

Consommation énergétique des bâtiments communaux – fourniture de gasoil de chauffage, clôturé au 21/10/2022 :

Voir annexe.

Consommation énergétique des bâtiments communaux – fourniture d'électricité, clôturé au 21/10/2022 :

Voir annexe.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Conseiller
en énergie

Cultes

Agent traitant :

Mme Sylvie LEGRAIN

Eglises et laïcité

Fabriques d'églises

- Fosses-la-Ville (Saint-Feuillen) – Président : Francis Jaumotte
- Sart-Eustache (Saint-Roch) – Président : Frédéric Houbey
- Sart-Saint-Laurent (Saint-Laurent) – Président : Ernest Ancion
- Le Roux (Sainte-Gertrude) – Président : Victor Servais
- Aisemont (Saint-Joseph) – Président : Gérard Luc
- Vitrival (Saint-Pierre) – Président : Michel Bernier

Eglise Protestante Unie de Belgique

Temple : boulevard d'Herbatte n° 33 à 5000 Namur
Président : Marc Stilmant

Maison de la Laïcité de la Basse-Sambre

Maison de la Laïcité de Sambreville
Président : Fabrice Pirlot

Interventions communales

	2020	2021
FOSSÉS-LA-VILLE	55.528,18	36.016,40
SART-EUSTACHE	13.400,95	10.841,39
SART-SAINT-LAURENT	15.051,06	9.345,48
LE ROUX	14.073,51	16.761,36
AISEMONT	12.329,04	12.821,88
VITRIVAL	13.726,90	14.120,18
Eglise protestante	1.417,32	1.213,75
Maison de la Laïcité	1.200,00	1.200,00

Agent traitant :

M. Pierre-Jean VANDERSMISSEN

Missions

Le service a coordonné la mise en place d'actions menant à l'amélioration des conditions environnementales des citoyens, Opération de Rénovation urbaine et Opération de Revitalisation urbaine.

De plus, il gère les dossiers suivants :

- Relais entre les différents services quant à leur organisation d'évènements respectifs ;
- Conseil communal festif de décembre ;
- Traitement de diverses demandes.

Tourisme

Relais avec l'asbl Syndicat d'Initiative

Le service développement local est un relais essentiel entre l'Administration communale et le Syndicat d'Initiative.

Diverses demandes ont pu être présentées et traitées.

Centre thématique ReGare

Le service développement local reste un contact privilégié pour le centre thématique ReGare, apporte son soutien et est disponible, notamment en matière de conseil au vu des connaissances du milieu, du lieu, du projet, et de son patrimoine culturel immatériel.

Événements

Pas d'événement particulier cette année.

Le Service Développement local a cependant contribué au projet de relance économique local.

Projets de ville

Rénovation urbaine

« L'opération de rénovation de Fosses-la-Ville s'appuie sur une volonté de rendre attrayant le centre urbain en vue d'attirer de nouveaux habitants. Cet enjeu majeur nécessite une amélioration du cadre de vie pour les habitants actuels et futurs. Cela va s'exprimer par un travail en profondeur sur les voiries et sur la création de nouveaux logements. (...) »

« (...) La philosophie de l'opération de rénovation urbaine est de miser sur la qualité des logements et des espaces publics pour redynamiser le centre, ses lieux et ses commerces. »

Le dossier complet – analysé par la commission citoyenne de Rénovation urbaine (C.R.RU, et approuvé à l'unanimité par le Conseil communal - comporte 17 fiches-projets qui pourront être activées sur une durée de 15 ans afin d'améliorer et de redynamiser le centre de Fosses-la-Ville.

Infos sur les avancées

Fiche 17 – Plaine de la Rosière

Ce projet consiste à créer un parking de délestage, comprenant une plaine de jeu, un espace vert, et une promenade urbaine reliant le centre à l'espace Winson, nouvel Hôtel de Ville. Il facilitera aussi la circulation aux abords des écoles.

L'attribution de l'entrepreneur a été validée le 30 septembre 2021, et les travaux ont débuté le 2 août 2022 pour une durée de 120 jours ouvrables. La fin des travaux est estimée pour le mois de mars 2023.

Cartes « Riverains »

Afin de faciliter la mobilité des riverains du centre impactés par les changements de sens de circulation, des cartes « riverains » ont été créées et distribuées en 2017, pour une durée d'un an. Celles-ci ont donc été renouvelées en 2018, en 2019, en 2020, 2021, et 2022.

Force est de constater que ce système n'est pas totalement respecté par les usagers. La place du Marché est fréquemment engorgée de voitures, malgré l'interdiction de stationnement, lui faisant perdre l'aspect convivial souhaité.

D'autres modes de fonctionnement seront proposés lors de l'aménagement global futur.

Au total, 74 cartes ont été distribuées, en ce compris celles pour différents services (travaux, environnement, taxi social, et BEP Environnement)

Événement O.R.U.

Le jeudi 28 octobre 2021 ne fut pas une journée comme les autres pour le centre de Fosses.

Sous l'égide du slogan « Commune envie de projet », différents intervenants sont venus présenter le centre de Fosses, son opération de rénovation urbaine, ses potentialités... ainsi que ses partenaires, tel le BEP. Une brochure distribuée aux participants reprenait, notamment, la description de bâtiments « à investir », présentés lors de l'événement. L'efficacité de la Commune, son écoute active, sa réactivité, et ses envies, sont des points forts qui ont été soulignés à maintes reprises par les différents intervenants. Il est rare pour une commune wallonne d'avoir de telles perspectives grâce à une vision à long terme, suivie de manière cohérente, dans les différents projets ambitieux réalisés ou à venir. Le dynamisme présent dans ses projets motive les acteurs privés qui souhaitent investir et travailler, dès le départ, en bonne intelligence avec la Ville de Fosses, chacun y trouvant ainsi sa place et avançant dans la même direction :

« Commune envie de projets » ... et des projets communs pour l'avenir.»

Aménagement des places du Chapitre et du Marché : « Des places à vivre ! »

Le marché « Mission d'auteur de projet pour la transformation de l'ancien Hôtel de Ville de Fosses-la-Ville en un lieu de convivialité et de rassemblement ainsi que l'aménagement des 2 places d'accès adjacents a été attribué par le Collège communal, en séance du 16 décembre 2021 à l'association momentanée Atelier Paysage srl et Dessin et Construction sprl.

En séance du Conseil communal du 14 février 2022, une présentation dans les grandes lignes du futur projet relatif au marché repris ci-dessus, par l'adjudicataire et le BEP, Assistant à maîtrise d'ouvrage, a été réalisée.

S'en est suivie une grande campagne d'information, avec l'aide du service communication. Entre autres, par un toutes-boîtes très complet distribué dans toute l'entité.

Les informations complètes sur le projet sont disponibles sur le site de la ville et via le lien : <http://oru.fosses-la-ville.be>

Revitalisation urbaine

Un premier périmètre de revitalisation urbaine a été déterminé, et approuvé ainsi qu'une convention avec un investisseur privé pour la rue d'Orbey et la place du Centenaire.

Le promoteur aménagera ainsi 12 logements, et la subvention qui sera sollicitée dans ce cadre, permettra de réaménager l'espace public, afin de redorer l'image de cette entrée de ville.

Un autre investisseur privé était intéressé pour un projet à la rue Sainte-Brigide. Le dossier complet a été approuvé en séance du Conseil communal le 14 décembre 2020.

L'ensemble a été envoyé au Service public de Wallonie (SPW) dans les délais requis, en janvier 2021.

Cependant, faisant suite à une réunion avec le SPW, lors de laquelle il a été annoncé que le projet public ne correspondait pas à certains critères requis, et que seuls deux dossiers par an sont retenus pour l'ensemble de la Région, le Collège communal, en séance du jeudi 26 août 2021, a été contraint de résilier la convention relative au projet de la rue Sainte-Brigide.

Le projet pour la place du Centenaire, est en cours d'amélioration, afin de répondre aux adaptations sollicitées par le SPW.

Conseil communal festif

Le Conseil communal festif vise à récompenser les personnes, qui d'une manière ou d'une autre, se sont démarquées dans le courant de l'année écoulée.

Un nouveau règlement a été approuvé par le Conseil communal du lundi 4 novembre 2019.

Au vu des mesures liées à la crise sanitaire, ce Conseil communal spécial n'a pas été organisé en décembre 2021.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Développement local

Enseignement

Agent traitant :

Mme Isabelle BERTINCHAMPS

Directrices :

Mme Edith WANT : implantations de Le Roux et Vitrival.

Mme Isabelle TASSET : implantations de Sart-Eustache, Aisemont et Sart-Saint-Laurent.

Statistiques

Actuellement, l'école compte 356 élèves répartis comme suit :

Classes maternelles - Situation au 30/09/2021

Implantation	Elèves	Emplois	Puéricultrices
LE ROUX	28	1,75	1
SART-EUSTACHE	22	1,5	1
AISEMONT	34	2	1
VITRIVAL	35	2	1
SART-SAINT-LAURENT	20	1,5	1
TOTAL	139	8,75	

Classes primaires - Situation au 30/09/2021

Implantation	Elèves	Emplois
LE ROUX	59	4
SART-EUSTACHE	44	2
AISEMONT	66	3
VITRIVAL	48	3
TOTAL	217	12

Maîtres spéciaux

- Education physique : 22 périodes Manuel SACRE
- Morale : 6 périodes Sylvia DABOLIN
- Religion catholique : 9 périodes Valérie VASSART

- Citoyenneté dispense : 1 période Marie-Pierre FOSSEUR et 8 périodes Stéphanie HEMMEN
- Citoyenneté commune : 1 période Marie-Pierre FOSSEUR, 10 périodes Stéphanie HEMMEN et 1 période à charge PO
- Maître de Néerlandais : 6 périodes Anne ALEWAETERS
- Maître d'Anglais : 2 périodes Anne ALEWAETERS + 2 périodes Gwennaëlle LEWIS + 4 périodes à charge PO
- Psychomotricité : 16 périodes Vanessa LEDIEU
- Aides à l'institutrice maternelle APE : Cécile FORGE (SSL) – Priscilla DE MEERSCHMAN (Aisemont) – Katty DE JONGHE (Vitrival) et Laeticia VOSTIER (Le Roux)
- Puéricultrice à charge du PO : Lysiane COLIN (Sart-Eustache)
- Soutien numérique APE (temps plein) : Julie TINANT

Répartition des emplois par implantation

LE ROUX

Enseignement primaire

- ERNOUX Anne-France - DEF 14/24 - P1/P2
- ERNOUX Anne-France - DEF 3/24 - Missions collectives
- JACQMAIN Laurence - DEF 16/24 - P1/P2
- DECEULAER Céline - DEF 18/24 - P3
- DEBILDE Marie - DEF 18/24 - P4
- VIGNERON Corinne - DEF 24/24 - P5/P6
- HINCQ Zoé - Temp 2/24 - Accompagnement personnalisé
- HINCQ Zoé - PO 8/24
- HINCQ Zoé - Temp 6/24



Enseignement maternel

- LAMBOTTE Carine - DEF 20/26
- LIBERT Elodie - PO 6/26
- ROMAIN Françoise - DEF 13/26
- TILMANT Dominique - DEF 13/26

SART-EUSTACHE

Enseignement primaire

- DREZE Laurence - DEF 18/24 - P3/P4/P5/P6
- DUBRU Emilie - Temp 6/24 - P3/P4/P5/P6
- VOITURON Stéphanie - Temp 24/24 - P1/P2
- DUBRU Emilie - Temp 12/24
- DEBRULE Christine - DEF 2/24 - Accompagnement personnalisé



Enseignement maternel

- DEWEZ Bénédicte - DEF 20/26
- PRIGNEAUX Fausta - DEF 13/26
- TILMANT Dominique - DEF 6/26

AISEMONT

Enseignement primaire

- DREZE Fanny - Temp 24/24 - P1/P2
- NULENS Fabienne - DEF 24/24 - P3/P4
- DEBRULE Christine - DEF 22/24 - P5/P6
- GOBERT Emeline - Temp 24/24 - P5/P6
- ERNOUX Anne-France - 3/24 - Missions collectives

Enseignement maternel

- LECLERCQ Danielle - DEF 26/26
- DESNEUX Magali - DEF 20/26
- TILMANT Dominique - DEF 6/26

VITRIVAL

Enseignement primaire

- Van de Abeele Marie - DEF 20/24 - P1/P2
- HINCQ Zoé - Temp 4/24 - P1/P2
- MIGEOT Emmanuelle - DEF 24/24 - P3/P4
- HINCQ Zoé - Temp 2/24 - Accompagnement personnalisé

Enseignement maternel

- ETIENNE Valérie - DEF 26/26
- PIRET Nathalie - DEF 26/26

SART-SAINT-LAURENT

Enseignement maternel

- STIERNET Nathalie - DEF 26/26
- PRIGNEAUX Fausta - DEF 13/26



COPALOC (Commission paritaire locale) et Conseil de Participation

En ce qui concerne les réunions de COPALOC et du Conseil de participation, nous nous réunissons vers mi-octobre, fin janvier, et au mois de mai. La COPALOC peut également se réunir selon les besoins.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022
Enseignement

Agents traitants :

Mme Christine MIGEOT, cheffe de service
Mme Vanessa LIGOT
Mme Nathalie SALME
Mme Isabelle VINCENT
Mme Lorena WEBBER

Missions

Le service est compétent pour les matières relevant de :

- **L'Etat civil** : naissances, adoptions, mariages, cohabitations légales, divorces, décès, reconnaissances d'enfant, changements de prénoms, changements de genre, transcriptions d'actes, statistiques, recherches généalogiques...

Avec :

- ✓ 112 naissances, dont 1 sur la commune,
- ✓ 1 changement de sexe,
- ✓ 73 reconnaissances prénatales,
- ✓ 4 déclarations de nationalité belge,
- ✓ 49 mariages,
- ✓ 44 déclarations de cohabitation légale,
- ✓ 13 cessations de cohabitation légale,
- ✓ 119 décès,
- ✓ 2 changements de prénoms,
- ✓ 7 demandes de nationalité belge.

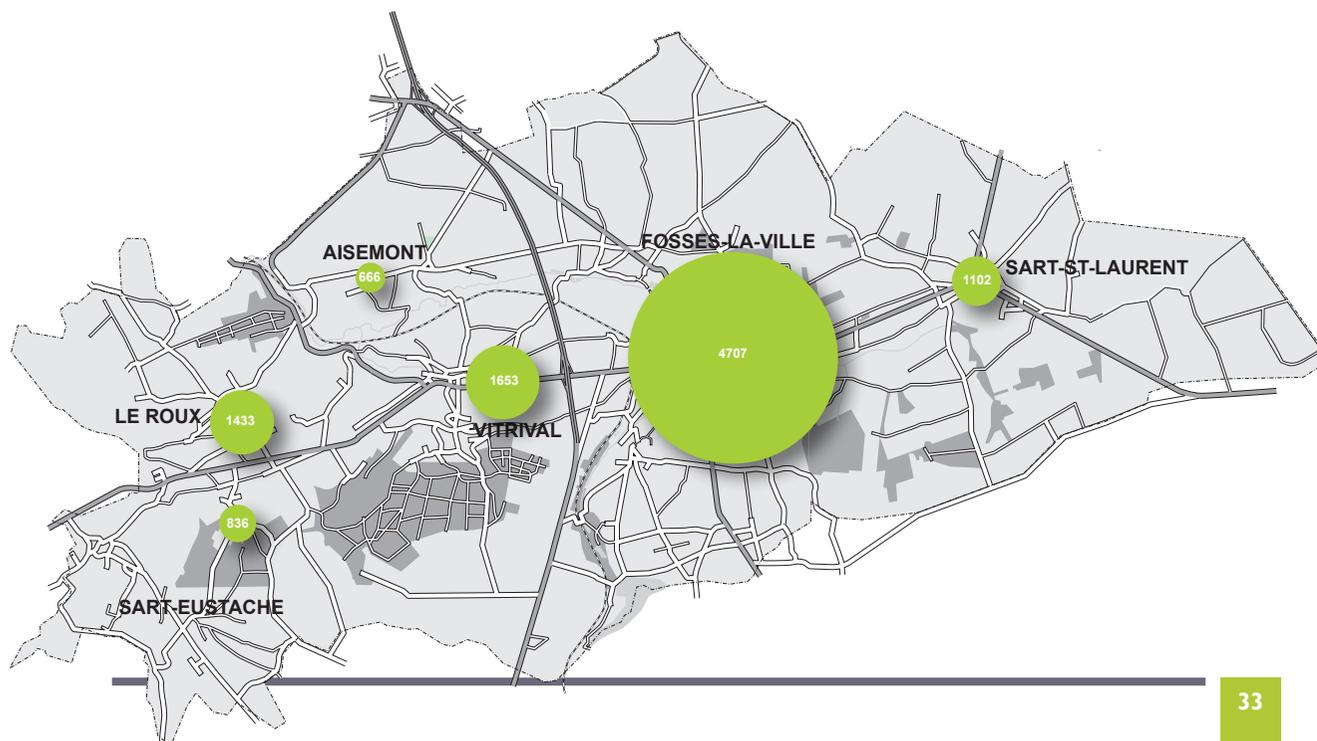
- **La population** : cartes d'identité (gestion des convocations, rappels, activations, commande de codes), changements d'adresse (entrées, sorties et mutations), enregistrements des dernières volontés, dons d'organes, euthanasies, délivrance de certificats aux citoyens (composition de ménages, certificats de résidence, de vie, de nationalité...), copies certifiées conformes, légalisations de signatures (autorisations parentales), numérotation des nouvelles habitations, statistiques.
- **Les étrangers** : demandes d'établissement, délivrance des titres de séjour, demandes de prise en charge et signalements des étrangers en court séjour, renouvellements des titres de séjour limité.
- **Les funérailles et sépultures** : gestion des cimetières (inhumations, exhumations, affichage des renouvellements en période de Toussaint).
- Préparation des points du **Collège communal** : inscriptions d'office, radiations d'office, achats de concessions, demandes de renouvellement.

- Préparation des élections.
- Gestion des vaccinations obligatoires.

Mouvements de population

Du 01.01.2021 au 31.12.2021	
Habitants	10 397
Entrées	671
Sorties	611
Radiations d'office	64
Inscriptions d'office	12
Radiations pour l'étranger	8
Mutations	237
Ménages	4 388
Inscriptions en adresse provisoire	48
Inscriptions en adresse de référence au CPAS	15

Répartition par villages au 31.12.2021



RAPPORT sur l'administration des affaires communales

2022

Etat Civil, Population,
Etrangers, Funérailles
et Sépultures

Nombre de personnes vivant en maison communautaire

- 59 domiciliées au Home Dejaifve
- 4 domiciliées au Home F.Kegeljan (Le Roux)
- 4 logements de transit CPAS (Maison Ledoux)

RAPPORT sur l'administration des affaires communales

2022

Etat Civil, Population,
Etrangers, Funérailles
et Sépultures

Évolution de la population sur 10 ans (nombre d'habitants par an depuis 2010)

Année	Habitants	Ménages
2010	9900	4004
2011	10024	4050
2012	10213	4098
2013	10233	4156
2014	10335	4231
2015	10420	4236
2016	10449	4272
2017	10446	4293
2018	10289	4294
2019	10467	4347
2020	10427	4349
2021	10397	4388

Documents délivrés :

Du 01.01.2021 au 31.12.2021

- Cartes d'identité (belges) : 499
- Cartes d'identité – 12 ans (belges) : 322
- Titres de séjour (étrangers) : 117
- Titres de séjour– 12 ans (étrangers) : 14
- Attestations de demande de carte d'identité : 100
- Déclarations de perte : 214
- Commandes de codes PIN /PUK : 334
- Actes de mariage : 49
- Actes de décès : 119
- Documents pour crématorium : 89
- Certificats de vie : 29
- Certificats de filiation : 6
- Dons d'organes : 14
- Dernières volontés : 10
- Extraits du registre de la population : 16
- Certificats de résidence : 304
- Compositions de ménage : 1847
- Rapports d'enquête de résidence : 992
- Convocations des citoyens : 992
- Demandes d'hébergement partagé : 1

- Documents entre communes : Mod. 5 : 545
- Documents entre communes : Mod. 3 : 532
- Documents entre communes : Mod. 4 : 26
- Documents entre communes : Mod. 6 : 18
- Avertissements au citoyen (avant/après radiation) : 128
- Avertissements au citoyen (avant/après inscription) : 24

Service Etrangers

Du 01.01.2021 au 31.12.2021	
Courts séjours	2 déclarations d'arrivée
Séjours temporaires	4 étudiants non européens 1 étudiant non européen 10 séjours exceptionnels - régularisation
Longs séjours	17 travailleurs européens 1 ressources suffisantes (U.E.) 4 Brexit 2 demandes de séjour permanent (annexe 22) 3 demandes de statut « résident longue durée » 16 demandes de regroupements familiaux 1 demande de changement de statut

RAPPORT sur l'administration des affaires communales

2022

Etat Civil, Population,
Etrangers, Funérailles
et Sépultures

Directrice financière :

Mme Nathalie ALVAREZ, depuis le 1^{er} février 2022

Agents traitants :

**Mme Marie-Emilie BIOT
M Jason FELIX
Mme Sylvie LEGRAIN
Mme Nadège ROUSSELLE**

Sanctions administratives communales (SAC)

Nombre de sanctions administratives : 246 dossiers

Montant total infligé : 28016,00 €

Compte communal 2021

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	15.831.846,23	5.188.086,27	21.019.932,50
- Non-Valeurs	47.149,38	0,00	47.149,38
= Droits constatés net	15.784.696,85	5.188.086,27	20.972.783,12
- Engagements	12.707.176,05	4.759.048,87	17.466.224,92
= Résultat budgétaire de l'exercice	3.077.520,80	429.037,40	3.506.558,20
Droits constatés	15.831.846,23	5.188.086,27	21.019.932,50
- Non-Valeurs	47.149,38	0,00	47.149,38
= Droits constatés net	15.784.696,85	5.188.086,27	20.972.783,12
- Imputations	12.537.042,39	1.827.677,28	14.364.719,67
= Résultat comptable de l'exercice	3.247.654,46	3.360.408,99	6.608.063,45
Engagements	12.707.176,05	4.759.048,87	17.466.224,92
- Imputations	12.537.042,39	1.827.677,28	14.364.719,67
= Engagements à reporter de l'exercice	170.133,66	2.931.371,59	3.101.505,25

Budget communal



EXERCICE PROPRE				
	Recettes	14.423.802,35	RESULTATS	108.887,70
	Dépenses	13.314.914,65		
EXERCICES ANTERIEURS				
	Recettes	3.119.968,93	RESULTATS	3.109.162,28
	Dépenses	10.806,65		
PRELEVEMENTS				
	Recettes	13.634,14	RESULTATS	13.634,14
	Dépenses	0,00		
GLOBAL				
	Recettes	16.557.405,42	RESULTATS	3.231.684,12
	Dépenses	13.325.721,30		

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Finances

Gardiens de la paix

Agents traitants :

Mme Margaux LETOCART
Mr Amaury ROUSSEL

Missions

- Conflits de voisinage : 17 traités dont 33 clôturés
- Contrôle des zones de stationnement à durée limitée (Zones Bleues) : 183 pv dressés
- Repérage de dépôts clandestins : 206 dépôts
- Proximité des citoyens, sensibilisation, prévention : 297 interventions
- Sensibilisation aux stationnements gênants : 172 interpellations/avis de stationnement
- Relevé d'éventuelles déficiences de l'état de la voirie : 20 déficiences de voirie renseignées
- Présence lors d'événements : 1 festivité (Laetare)

50 dossiers ouverts dont 33 clôturés (66 %)

Agent traitant :

M. Jean-François BOULOUFFE

Missions

- Procéder à la vérification d'implantations pour toute demande de permis d'urbanisme (de la petite annexe à l'habitation).
- Etat des lieux de voirie en fonction des implantations et à la suite de travaux d'impétrants.
- Enquêtes de salubrité.
- Relevés pour des projets communaux.
- Travaux de levés du patrimoine communal.
- Infractions urbanistiques.
- Contrôle piscines.
- Cadastre des voiries

Activités

Vérifications d'implantation : entre octobre 2021 et septembre 2022, il y a eu 30 vérifications d'implantation.

Enquêtes de salubrité : au vu de la situation liée au Covid, il y a eu 8 enquêtes de salubrité (cf. cellule logement pour plus de renseignements).

Etat des lieux de voiries : cet état des lieux avant travaux est bien souvent réalisé lors de la vérification d'implantations ou à la suite d'une demande faite par la hiérarchie (ouverture voirie).

Mesurages : mesurages pour divers projets, notamment pour la revitalisation urbaine : places du Marché et du Chapitre

Plans pour les projets de rénovation de voiries et profils pour les dossiers PIMACI.

Divers : support à la cellule environnement pour la détermination de la limite du domaine privé et du domaine public, impression des plans et déplacement sur place.

Il y a aussi des réunions avec le responsable du service logement pour assurer l'état d'avancement des dossiers.

Scan des dossiers archivés de l'urbanisme.

Contrôle taxe sur les panneaux publicitaires.

Vérifications des chemins et sentiers pour le Syndicat d'Initiative.

En ce qui concerne les infractions urbanistiques, il y a eu 9 procès-verbaux dressés par la Zone de Police.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Géomètre

Agent traitant :

Mme Erika PONCHELET

La gestion des archives doit être effectuée en collaboration avec les différents services et avec l'aide des Archives du Royaume (Messieurs PIRLOT et BODART).

Les différents tableaux de tri réalisés par Mme WARTEL doivent être revus avec les différents services. En effet, il y a lieu de vérifier les délais de conservation de ces tableaux avec le tableau de tri des Archives de l'Etat. Les différents services sont plus compétents pour évaluer les intitulés des différents documents.

Dans cette attente, il est préférable d'utiliser le tableau de tri 2019 des Archives du Royaume. Ce document PDF a été placé dans les dossiers communs du serveur.

Une note de service a été transmise le 19 septembre 2022 afin d'expliquer à tout le personnel comment classer et archiver.

Archives Service Travaux

Les archives relatives au Service Travaux ont été transférées dans le bâtiment du hall des travaux.

Celles-ci sont en cours de rangement et une ébauche de plan a été réalisée.

Il est à noter que certaines archives du Service Travaux se trouvent encore à l'ancien Hôtel de Ville. Ces dernières devront être rapatriées vers le hall des travaux.

Les documents seront ensuite répertoriés et inscrits dans un document Excel afin de pouvoir les retrouver facilement en cas de nécessité.

En ce qui concerne les dossiers du Service Urbanisme, ceux-ci vont normalement être transférés vers le local « archives » de ce service.

L'espace libéré permettra d'éventuellement accueillir les archives d'un autre service dont la nécessité de consultation est moins fréquente.

Archives ancien Hôtel de Ville

Le 16 mars 2022, un premier tri des archives a été effectué avec l'aide de Mmes CANARD et WARTEL.

Le 03 juin 2022, une visite de M. BODART des Archives du Royaume a eu lieu sur place afin de faire une mise au point sur l'intervention de leur service par rapport au tri et à l'élimination des documents (certaines remarques ont été apportées par rapport au premier tri).

L'évacuation des locaux « archives » de l'ancien Hôtel de ville pourra être vraiment envisagé dès que le local

au niveau de l'Espace Winson sera opérationnel.

Archives Espace Winson

Le local des archives est en cours de finalisation.

Les étagères ont été commandées et livrées.

Dès que le montage de ces étagères pourra être réalisé, il faudra synchroniser l'intervention des Archives de l'Etat et de nos ouvriers (tri, élimination et rapatriement des archives de l'ancien hôtel de ville vers Winson).

A noter que des dossiers sont toujours en attente dans les différents services pour « archivages ». Préalablement, le tri devra être réalisé par lesdits services (en fonction du tableau de tri des Archives du Royaume).



RAPPORT sur l'administration des **affaires** **communales**

2022

Gestion des archives

Parc à conteneurs

Le parc à conteneurs est ouvert du mardi au samedi.

Fermeture : dimanche, lundi et jours fériés. Téléphone : 071/71.30.56

Responsables : deux personnes sont employées directement par le Bureau économique de la province.

Statistiques BEP

Collectes en porte à porte

Nombre d'habitants : 10 426 en 2021 - 10 401 en 2022

	Déchets Ménagers porte à porte (kg)		Déchets Organiques porte à porte (kg)		Déchets Encombrants porte à porte (kg)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Janvier	66.240	66.380	40.860	41.220	4.360	5.020
Février	70.120	60.940	40.580	39.800	6.660	6.280
Mars	86.030	77.940	49.610	47.160	9.980	8.180
Avril	67.240	61.890	38.860	38.960	7.240	5.400
Mai	64.320	60.520	40.000	38.840	6.940	8.640
Juin	91.940	78.700	48.792	44.650	7.640	8.160
Juillet	74.490		38.040		4.360	
Aout	83.930		45.690		8.900	
Septembre	65.610		37.230		6.080	
Octobre	64.050		38.700		4.640	
Novembre	80.510		49.360		10.520	
Décembre	66.580		38.560		10.120	
TOTAL	881.060	406.370	506.282	250.630	87.440	41.680
Moyenne par mois	73.422	67.728	42.190	41.772	7.287	6.947
Extrapolation kg par an	881.060	812.740	506.282	501.260	87.440	83.360
Extrapolation kg par an par habitant	84,51	78,14	48,56	48,19	8,39	8,01

Collectes Fost+ en porte à porte

	Papiers-cartons porte à porte (kg)		PMC porte à porte (kg)		Verrres (bulles) (kg)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Janvier	37.600	27.380	24.760	25.860	42.377	41.886
Février	28.460	36.420	24.840	23.980	25.195	30.235
Mars	70.720	61.120	26.300	25.040	42.556	24.603
Avril	35.260	33.260	28.780	23.120	33.730	31.430
Mai	31.500	37.860	24.880	25.750	25.087	14.561
Juin	34.739	31.020	40.720	37.160	41.877	45.513
Juillet	38.400		24.840		39.726	
Aout	31.860		22.800		39.668	
Septembre	33.980		23.900		34.931	
Octobre	37.196		23.140		20.203	
Novembre	33.060		35.700		38.486	
Décembre	32.140		24.701		17.808	
TOTAL	444.915	227.060	325.361	160.910	401.644	188.228
Moyenne par mois	37.076	37.843	27.113	26.818	33.470	31.371
Extrapolation kg par an	444.915	454.120	325.361	321.820	401.644	376.456
Extrapolation kg par an par habitant	42,67	43,66	31,21	30,94	38,52	36,19

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Gestion des déchets

Habitat permanent

Agents traitants :

Mme Géraldine BENOIT, antenne sociale
Mme Marie BORTOLIN, Cheffe de projet

Le plan HP vise à permettre aux habitants permanents des équipements touristiques qui le souhaitent de se reloger dans un logement salubre. Un autre objectif est d'améliorer les conditions de vie dans les domaines.

Statistiques

Un équipement touristique est concerné par le plan Habitat Permanent :

Le « Val Tréko » à 5070 Vitrival

On y comptait :

- Au 01/01/22 : 77 ménages, pour un total de 106 résidents permanents (123 RP au 01/01/21)
- Au 30/09/22 : 71 ménages, pour un total de 100 résidents permanents.

Travail réalisé par l'antenne sociale

- Travail de terrain avec les habitants et les propriétaires du Val Tréko ;
- Accompagnement des résidents dans des démarches administratives et soutien individuel ;
- Visites à domicile ;
- Collaboration avec des partenaires locaux (CPAS, PCS et Centre culturel) dans la mise en place d'une permanence au Val Tréko – organisation d'une brocante.
- Suivi des dossiers, des procédures de démolition de caravanes ;
- Accompagnement pré et post-relogement.

Agent traitant :

Mme Isabelle VINCENT jusqu'au 31 janvier 2022
Mme Francette TONNEAU du 1er février 2022 au 30 avril 2022
Mme Laure GILLET depuis le 1er mai 2022
Mme Christine MIGEOT, depuis le 1^{er} septembre 2022

Mission

Ce service permet aux citoyens présentant un handicap et/ou à leurs proches de bénéficier d'un relais vers les services spécialisés, d'une aide dans leurs démarches administratives et d'une information ciblée.

Suite à la signature de la charte communale de l'intégration de la personne handicapée pendant la législature 2012-2018, l'Administration communale a reçu le label Handycity® en date du 18 mai 2018.

Lors de la séance du Collège communal du 22 août 2019, la Commune a renouvelé pour la législature 2019-2025 son engagement quant à la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée et le label Handycity.

Lors de la séance du Collège communal du 5 décembre 2019, la Commune a décidé de devenir partenaire de la European Disability Card et donc de faire connaître aux ASBL paracommunales la Card susvantee. Cette Card a comme objectif de favoriser l'accès des personnes en situation de handicap à la culture, aux sports et aux loisirs ainsi que leur inclusion dans la société.

Charte communale de l'Intégration de la Personne Handicapée

Consultable sur le site Internet de la Ville via ce lien :



Agents traitants :

M. Jonathan WIAME, Informaticien

M. Etienne MAGNEE, Informaticien (externe l/semaine)

Missions

- Le service gère l'acquisition, la configuration, l'installation et la maintenance du parc informatique de la Ville, de l'EPN et des écoles communales ainsi que la centrale téléphonique de l'Espace Winson ;
- Il gère également :
 - ✓ La téléphonie de la Ville (abonnement Gsm et lignes fixes) ;
 - ✓ Les accès Internet et la messagerie (O365) ;
 - ✓ Le renouvellement, le déploiement et les mises à jour des licences antivirus (Eset) ;
 - ✓ Le matériel mis à disposition des agents pour le télétravail ;
- Il tient à jour le cadastre informatique ;
- Il rédige les appels d'offres, délibérations et suivi des dossiers pour le matériel informatique et les logiciels avec la collaboration du Service Marchés Publics pour les marchés importants ;
- Il est le relais entre les utilisateurs et les éditeurs de logiciel ;
- Il est garant de la sécurité de l'information et des backups ;
- Il est gestionnaire des accès d'un point de vue protection de la vie privée ;
- Il s'occupe de l'Espace Publique Numérique (EPN) (utilisation du matériel, supports, ...) ;
- Il gère le site Internet (y place les événements, les actualités, mises à jour diverses) ;
- Il réalise les créations infographiques demandées en interne (icônes, images, affiches, ...) ;
- Il assure également la liaison entre la Ville et l'imprimeur du Bulletin communal ;
- Il coordonne la mise en page et l'impression du « Nouveau Messenger » ;

Outre ses missions générales, de nombreuses interventions ponctuelles sont réalisées dans les différents services, concernant entre autres :

- Installation des accès au(x) serveur(s) ;
- Problèmes de réseau (accès à Internet et accès au réseau) ;
- Problèmes propres à certaines applications Web (services population, passeports, ressources humaines, urbanisme, comptabilité et taxes) ;
- Les relations avec Proximus, Be IP, CIVADIS : centraux téléphoniques, postes, connexions Internet, firewall, ... ;
- Droits d'accès à certains services fédéraux : registre national... ;
- Installation des imprimantes/copieurs et les problèmes liés à ceux-ci (messages d'erreur, bourrage, ...) ;
- Problèmes divers liés aux transferts de fichiers dans les mails, aux logiciels de visioconférence, au matériel de télétravail, ... ;

- Compatibilité de certains fichiers, transformations de fichiers en PDF ou JPG pour mise en ligne ;
- Ecolage, formation, création de tutoriels et conseils divers ;
- Gestion de stocks, commandes et réception de petit matériel : switches, souris, claviers, câbles, connecteurs, toners copieurs, ... ;
- Projections dans les salles de réunions (installation et assistance) ;
- Mises en place de répondeurs et redirections mails si nécessaire ;
- Création et support des adresses mail de l'Administration (O365) ;

Le parc informatique de la Ville représente :

- 4 serveurs physiques et 9 serveurs virtuels ainsi que le contrôle de leurs backups ;
- 34 PC et 45 laptops, leurs configurations, leurs backups et leurs droits d'accès ;
- 11 tablettes et 12 PC dédié à l'EPN ;
- 7 copieurs et 1 tireuse de plan pour l'administration ;
- La téléphonie pour les différents sites (9) et les abonnements GSM (62) ;
- 100 licences antivirus Eset Endpoint Protect Advanced ;
- Les connexions Internet :
 - ✓ Réseau Explore pour les services de l'Administration communale (2 bâtiments reliés entre eux : Espace Winson, service travaux ; avec l'installation d'une connexion fibre optique vers le service travaux fin 2022) ;
 - ✓ Connexion dédiée au CPAS pour la recharge de compteurs à budget (ORES) ;
 - ✓ Une ligne spécifique pour le wifi public de la Maison rurale ;
 - ✓ Abonnements classiques pour d'autres services (écoles, ...).

Nouvelles acquisitions

En 10/2021 :

Installation et configuration des 11 PC portables achetés en septembre 2021 + mise en place du télétravail structurel pour les agents désireux de télétravailler, support technique, rédaction de tutoriels d'utilisation, ... ;

En 11 et 12/2021 :

Installation et configuration de 10 nouveaux portables pour l'EPN 6.534,50€ (TVAC) ;

Location d'un copieur couleur multifonction pour la direction scolaire Fosses II (480,36€ /an TVAC) ;

En 01/2022 :

Achat de 3 nouveaux portables pour divers services 3.611,85€ (TVAC) ;

En 03/2022 :

Acquisition d'une API entre le logiciel Saphir de CIVADIS pour le service population et le module WOCODO/ FOCUS de la Police Intégrée 1.108,69€ (TVAC) ;

En 05/2022 :

Dépôt de candidature et suivi du dossier dans le cadre de l'appel d'offre relatif à la centrale d'achat pour

Audit de Cybersécurité réalisé par Imio. (En lien avec la subvention du Gouvernement wallon pour le soutien des Pouvoirs locaux dans l'amélioration de l'état de l'infrastructure informatique locale dans le domaine de la cybersécurité) ;

Achat et paramétrage d'un GSM pour le service Enseignement 189,00€ (TVAC) ;

En 08 et 09/2022 :

Réparation de 4 GSM du Service ATL + achat de protection pour l'ensemble des GSM du service et entretien des 9 appareils 590,09€ (TVAC) ;

Marché public pour l'achat de 8 nouveaux PC portables dans le cadre du télétravail 9.723,56€ (TVAC) ;

Achat de 5 GSM + protection pour divers services 944,95€ (TVAC) ;

Marché public pour l'achat de 4 nouveaux PC fixes dans le cadre du renouvellement des dernières machines en fin de vie 4.386,25€ (TVAC) ;

Acquisition chez CIVADIS d'un module « Registre des entrées, sorties et mutation » pour le programme Saphir du service Population 521,99€ (TVAC).

Inventaire informatique

Voir annexes

Agent traitant :

Mme Marie-Astrid VANDERSMISSEN

Missions

La coordination du service jeunesse a pour mission d'assurer le lien entre l'Administration et la plateforme jeunesse, et la jeunesse en général. Elle a également pour mission le soutien à la création d'infrastructures pour les jeunes et l'analyse de faisabilité de développement de partenariats internationaux à destination de ces mêmes jeunes.

- L'agent peut aider le citoyen dans les démarches de demandes de subsides ou de publicités d'activités au sein de la commune ;
- Il apporte un soutien aux organisateurs de camps ;
- Il est le lien entre la plateforme jeunesse et le Collège communal ;
- Il assure la coordination de l'action « Été solidaire, je suis partenaire » ;
- ...

Été solidaire

Cette année encore, 12 jeunes, âgés entre 15 et 21 ans, ont été engagés pour vivre une première expérience professionnelle. Cette action est soutenue par la Région wallonne.

Partenaires :

Projet mené en collaboration avec la plateforme jeunesse, dont les partenaires sont les suivants :

- Le service de coordination sociale de l'Administration communale ;
- Le service espaces verts et propreté publique de l'Administration communale ;
- Le Centre culturel fossois ;
- Le CPAS de Fosses-la-Ville ;
- L'AMO Basse Sambre.

Actions des jeunes :

- Animation de cohésion de groupe en collaboration avec ASBL « Article 27 »
- Coaching emploi en individuel lors duquel étaient abordés la création d'un CV et la rédaction d'une lettre de motivation ;
- Ramassage de déchets dans différents lieux de l'entité ;
- Remise en couleur de plusieurs garde-corps de ponts impactés par les inondations ;
- Nettoyage du Ry de Fosses-la-Ville en collaboration avec ASBL contrat rivière Sambre, précédé d'une

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Jeunesse

- matinée d'information sur le thème de l'eau en collaboration avec IDEF;
- Remise en couleur de la maison de quartier le « Tour de Table ».
- Fixation et rénovation du cœur de la cour d'honneur de l'Espace Winson ;
- Organisation de la fête de clôture avec la présentation des projets réalisés.

Tous les travaux et vidéo sur le lien suivant :

Été solidaire 2022 : <https://www.centreculturel-fosses.be/ete-solidaire-2022/>



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Jeunesse

Jumelage avec Orbey



Agent traitant :

Mme Isabelle VINCENT jusqu'au 30 janvier 2022
Mme Francette TONNEAU du 1er février 2022 au 30 avril 2022
Mme Laure GILLET depuis le 1er mai 2022

Fosses-la-Ville et Orbey (Alsace, France) sont cités jumelées depuis 1973.

Les comités de Fosses-la-Ville et d'Orbey sont actifs et organisent des manifestations dans leur cité respective de même que des échanges.

Composition du comité

- M. Géry MOREAU : Président
- M. Jean-François FAVRESSE : Vice-Président et Echevin du Jumelage
- M. Yves FRANCOIS : Secrétaire
- Mme Annie-Marie MODAVE : Secrétaire adjointe
- M. Didier DE CUYPER : Trésorier
- Mme Anne-Sophie LEPINNE et M. Thierry LEPINNE : Trésoriers adjoints
- M. Michel BASTIN : membre
- Mme Marie-Hélène BOITEUX : membre
- Mme Anny BATARDY : membre
- Mme Nicole LALIERE : membre
- Mme Angélique DEFOIN : membre

Cette année, un voyage à Orbey a été organisé du 20 au 22 juin, regroupant 41 participants.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022
Jumelage

Logement

Agent traitant :

Mme Marie BORTOLIN

Missions

Le Service Logement s'occupe principalement des enquêtes de salubrité et de surpeuplement, ainsi que du traitement des permis de location.

Statistiques

Permis de location

Aucune demande de permis de location n'a été adressée au service pendant la période concernée.

Enquêtes de salubrité

- 31 dossiers en cours
- 23 dossiers traités, dont :
 - ✓ 12 visites de logements ont été réalisées
 - ✓ 5 dossiers clôturés
 - ✓ Aucun arrêté n'a été établi.

Inventaire des logements publics

Logements sociaux

Propriétaire : FLW – gérés par l' AIS

10 logements :

- Ruelle du château, 5 - 5070 FLV
- Ruelle du château, 3/b - 5070 FLV
- Rue Victor Roisin, 12 - 5070 FLV
- Rue Victor Roisin, 14 - 5070 FLV
- Rue Victor Roisin, 16 - 5070 FLV
- Ruelle des Brasseurs, 1 - 5070 FLV
- Ruelle des Brasseurs, 2/1 - 5070 FLV
- Ruelle des Brasseurs, 2/2 - 5070 FLV
- Ruelle des Brasseurs, 2/3 - 5070 FLV
- Ruelle des Brasseurs, 2/4 - 5070 FLV

Propriétaires privés – gérés par l' AIS

48 logements

- Avenue Albert 1er, 11/0A – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/0B – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/0C – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/0D – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/0E – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/1A – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/1B – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/2A – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/2B – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 11/2C – 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 38/0 - 5070 FLV
- Avenue Albert 1er, 38/1 - 5070 FLV
- Chaussée de Namur, 88 – 5070 FLV
- Chaussée de Namur, 88/1 – 5070 FLV
- Chaussée de Namur, 88/2 – 5070 FLV
- Place du Chapitre, 9 – 5070 FLV
- Place du Chapitre, 9/1 – 5070 FLV
- Place du Chapitre, 9B – 5070 FLV
- Place du Chapitre, 12/A - 5070 FLV
- Place du Marché, 5/1 – 5070 FLV
- Place du Marché, 5/2 – 5070 FLV
- Place du Marché, 5/3 – 5070 FLV
- Route de Saint-Gérard, 46 – 5070 FLV
- Rue d'Orbey, 36 - 5070 FLV
- Rue d'Orbey, 36/A - 5070 FLV
- Rue d'une Personne, 5 - 5070 FLV
- Rue de Cocriamont, 76 - 5070 Le Roux
- Rue de la Plage, 4 – 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15 - 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15/A - 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15/B - 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15/C - 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15/D - 5070 FLV
- Rue Delmotte-Lemaître, 15/E - 5070 FLV
- Rue de Vitrival, 22/1 – 5070 FLV
- Rue de Vitrival, 22/2 – 5070 FLV
- Rue de Vitrival, 24 - 5070 FLV
- Rue du Chapitre, 3/A – 5070 FLV
- Rue du Chapitre, 3/B – 5070 FLV
- Rue du Chapitre, 3/C – 5070 FLV
- Rue du Chapitre, 3/D – 5070 FLV



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Logement

- Rue du Chapitre, 3/E – 5070 FLV
- Rue Saint-Roch, 43 – 5070 FLV
- Rue Sous-la-Ville, 11 – 5070 Le Roux
- Rue Thée Dinant, 3 - 5070 FLV
- Ruelle des Egalots, 3/0 – 5070 FLV
- Ruelle des Egalots, 3/1 – 5070 FLV
- Ruelle des Remparts, 9 – 5070 FLV

Propriétaire : CPAS – géré par l’AIS

1 logement

- Rue Saint-Pierre, 8 – 5070 Vitrival

Propriétaire et gestionnaire des logements : SCRL FOYER NAMUROIS

4 logements

- Rue Al Val 2 - 5070 FLV
- Rue Al Val 4/1 - 5070 FLV
- Rue Al Val 4/2 - 5070 FLV
- Rue Thée Dinant 7 - 5070 FLV

Propriétaire et gestionnaire des logements : CPAS

4 logements

- Chaussée de Charleroi, 130 - 5070 Vitrival
- Chaussée de Charleroi, 130/1 - 5070 Vitrival
- Chaussée de Charleroi, 130/A - 5070 Vitrival
- Rue des Remparts, 6 – 5070 FLV

Propriétaire : CPAS – géré par SCRL FOYER NAMUROIS

1 logement

- Place de la Gare 7b - 5070 FLV

Propriétaire du logement : COMMUNE – géré par le CPAS

1 logement

- Rue du Cimetière, 11 - 5070 FLV

Propriétaire privé – géré par le CPAS

1 logement

- Rue du Marché, 2 – 5070 FLV

Logement de transit

Propriétaire et gestionnaire du logement : CPAS

1 logement

- Chaussée de Namur, 88 – 5070 Sart-Saint-Laurent

Logements d'insertion

Propriétaire et gestionnaire du logement : CPAS

2 logements

- Chaussée de Namur, 88 – 5070 Sart-Saint-Laurent
- Rue du Chapitre, 16 – 5070 FLV

Logements moyens

Propriétaire et gestionnaire des logements : COMMUNE

2 logements

- Place de Sart-Eustache, 5A – 5070 Sart-Eustache
- Place de Sart-Eustache, 5B – 5070 Sart-Eustache

Marchés publics

Agents traitants :

Mme Marie-Emilie BIOT
Mme Monika NAPIERALA
Mme Alison WARTEL

Missions

Le service traite la matière relative aux marchés publics.

Un marché public est un contrat à titre onéreux conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques et un ou plusieurs adjudicateurs. Il a pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

La réglementation des marchés publics est composée de :

- la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;
- l'arrêté royal « passation » du 18 avril 2017 ;
- l'arrêté royal du 14 janvier 2013 comportant les règles générales d'exécution (tel que modifié par l'arrêté royal du 22 juin 2017 et par celui du 15 avril 2018) ;
- la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours.

Les marchés traités par la Ville entre octobre 2021 et octobre 2022 sont listés dans le tableau ci-dessous.

TRAVAUX	Montant du marché TVAC
Curage rue de la Brasserie	97.604,65 €
Réfection de la rue de la Giloterie	402.968,43 €
Réfection du revêtement de la cour de récréation et remplacement de la grille à Le roux	62.760,38 €
Réfection et isolation de la façade et réparation de la toiture en Eternit	45.899,81 €
Réfection et agrandissement du préau existant	40.163,17 €
Réfection Rues Jean Tousseul et Bois des Mazuis (partie)	106.481,78 €
Mise en peinture de l'église d'Aisemont	23.400,00 €
Réfection de la rue du Vivier	339.491,84 €
Réfection de la rue du Tréko	163.050,37 €
Réparation du mur ruelle du Bultia	36.579,51 €

SERVICES	Montant du marché TVAC
Entretien des avaloirs	14.834,00 €
Assurances - Accidents du travail	44.558,21€
Achat groupé d'énergies	1489,51€
Animation et encadrement journée PST	12656,60€
Mise en oeuvre, maintenance et hébergement de iA.Citizen	17.232,82€
Souscription d'un abonnement au module e-Learning d'Orange-Connect	1089,00 €
Remise en état de la chaudière de l'église d'Aisemont	14.832,01€

FOURNITURES	Montant du marché TVAC
Achat de matériel électrique pour l'école communale de Sart-Eustache	6343,49 €
Achat d'un véhicule de type SUV destiné aux gardiens de la paix	24.812,41 €
Achat de béton	17.433,68 €
Achat de fournitures scolaires pour l'enseignement maternel et primaire 2022-2023	17.000,00 €
Achat de columbariums pour les cimetières de Fosses-la-Ville	19.511,00 €
Achat d'un véhicule neuf 4x4 type Pick-up, pour le service technique communal	35.000,00 €
Achat d'un broyeur à axe horizontal porté pour le service technique	6655,00 €
Achat de graviers	8.488,15 €
Achat tarmac à chaud et à froid	44.528,00 €
Fourniture de mazout de chauffage et de gasoil routier pour bâtiments communaux	144.017,23 €
Achat d'un lasermètre portable	1948,71 €
Achat de matériel informatique (8 laptops)	9723,56 €
Achat de matériel informatique 2022	4386,25 €
Achat d'un portakabin pour la rue de la Station à Aisemont	16.478,35 €

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Marchés publics

Agents traitants :

Mme Géraldine VIATOUR
Mme Isabelle VINCENT

Missions

Le service est compétent pour les matières suivantes :

- Passeports : délivrance de passeports biométriques pour les Belges – délivrance de titres de voyage biométriques pour les apatrides, réfugiés et étrangers – vérification de la facturation émanant du SPF Affaires étrangères avant la transmission au Service Finances.
- Permis de conduire : délivrance des permis de conduire définitifs, provisoires, probatoires, internationaux et duplicatas – échange des permis de conduire européens et étrangers – tenue des registres relatifs aux différents types de permis de conduire imposée par le SPF Mobilité et Transports – informations actualisées sur les différentes méthodes d'apprentissage à la conduite ainsi que sur la législation et ses diverses modifications.
- Casier judiciaire : délivrance des différents modèles d'extraits de casier judiciaire – tenue du fichier des échéances électorales.
- Bien-être animal : délivrance d'un extrait du fichier central (obligatoire depuis le 01/07/2022) en vue de l'acquisition, l'adoption ou l'achat d'un animal de compagnie (Circulaire ministérielle du 13/06/2022)

Statistiques

	Nombre
Passeports délivrés	428
Permis de conduire originaux + duplicatas + renouvellements	466
Permis de conduire provisoires (PCP 12 mois, PCP 18 mois, PCP modèle 3)	140
Permis de conduire internationaux	27
Attestation d'abattage d'animaux	0
Extraits de casier judiciaire	1006
Casiers judiciaires sortants	657
Documents divers (retrait immédiat, restitution pc, guide, DDC, etc.)	455
Extraits de Fichier central sur le bien-être animal (depuis le 01/07/22)	55

Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUI)



Notre PGUI a été approuvé par le Conseil communal en sa séance du 11 février 2013.

Le dernier exercice COMEX s'est déroulé en date du 07 octobre 2014.

En date du 09 septembre 2021, suite aux inondations de l'été 2021 et sur proposition du Comité de Direction, une cellule interne de coordination des situations de crise a été créée. Elle est chargée :

- De veiller à la mise à jour permanente des données contenues dans le PGUI ;
- Lors d'un déclenchement d'un plan-catastrophe, d'assurer une permanence et une centralisation des informations.

Coordonnées cellule sécurité

Discipline	Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Tél. Bureau
Président	de BILDERLING	Gaëtan	Ville de Fosses-la-Ville	Bourgmestre	071/12.12.60
D1	GILBERT	Marc	Zone de Secours Val de Sambre	Commandant	071/12.14.01
D2	BOUFFIOUX	Bérangère	CPAS de Fosses-la-Ville	Présidente	071/71.12.12.80
D2	RENARD	Juliette	SPF Santé Publique	Inspecteur d'Hygiène	02/524.99.61
D2	DELANNOY	Eléonore	SPF Santé Publique	Psychosocial Manager	02/524.99.65
D2	RAMOISY	Isabelle	Zone de Police Entre Sambre et Meuse	Assistante sociale	071/26.28.00
D3	BRUNOTTI	Laurent	Zone de Police Entre Sambre et Meuse	Chef de Corps	071/26.28.00
D4	TUTS	Nicolas	Protection Civile de Ghlin	Chef d'Unité	065/35.43.00
D4	CASIMIR	Raymond	Ville de Fosses-la-Ville	Chef des Travaux	071/71.02.17
D5	CANARD	Sophie	Ville de Fosses-la-Ville	Directrice Générale	071/12.12.68

Destinataires supplémentaires

Nom	Prénom	Fonction	Tél. Bureau
MATHEN	Denis	Gouverneur	081/25.68.68
HEBRANT	Christian	Chef de Cabinet du Gouverneur	081/25.68.68
MUSELLE	Marie	Commissaire d'Arrondissement	081/25.68.76
DEFFRASNE	Michaël	Chef du service sécurité civile	081/25.68.76
GILLES	Régine	Service sécurité civile	081/25.68.85
ROBAYE	Pierre	Fonctionnaire PLANU	
GEMENNE	Michaël	Chef des services fédéraux du Gouverneur	081/25.68.30
COPMANS	Denis	Adjoint à l'Inspecteur d'Hygiène fédéral	02/524.99.66

RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUI)

Agent traitant :

Mme Lucia DEFOIN, Conseillère en prévention

Missions

Service Interne pour la prévention et la protection au travail.

La mission du service consiste à assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs lors de l'application des dispositions légales et réglementaires concernant le bien-être des travailleurs dans l'exercice de leur travail.

L'ensemble des facteurs concernant les conditions dans lesquelles le travail est effectué, est pris en compte et des mesures de sécurité et de protection sont mises en œuvre.

Dossiers traités SIPP

- 12 rapports d'activités mensuels approuvés par le Comité supérieur de Concertation.
- 1 rapport annuel Formulaire C-service commun « Administration communale –CPAS » + Dossiers SEPP (service externe prévention et protection travailleurs).
- 6 dossiers des contrôles avec organisme agréé du matériel de levage du service travaux (4), du pont hydraulique Steril-Koni voirie et des vérins télescopiques du service cimetières + dossiers de contrôle du matériel de soudage (chalumeau oxy-acétylène + arc électrique).
- Dossiers des contrôles et de la maintenance des ascenseurs des différentes implantations.
- 1 dossier « contrôle préventif échelles et escaliers pour évacuation incendie » par organisme agréé. Contrôle annuel (octobre 2021) pour l'escalier amovible de l'implantation scolaire de Le Roux + 2 escaliers fixes implantations scolaires de Le Roux et Aisemont + 1 échelle de secours de l'Espace Winson.
- Registre d'entretien annuel des systèmes d'alarme incendie, des systèmes de détection incendie et des coupoles de désenfumage (Espace Winson, établissements scolaires, ancien Hôtel de Ville et salle Orbey).
- Contrôles préventifs des systèmes de désenfumage (exutoire de fumée) de l'implantation scolaire de Sart-Eustache + Espace Winson et Maison rurale.
- Vérification des extincteurs de toutes les implantations, suivi du remplacement du matériel vétuste et de la remise en ordre du matériel défectueux.
- Extincteurs, dévidoirs et hydrants – maintenance du matériel + prise en charge de la maintenance des extincteurs de la maison ReGare afin d'assurer la lutte incendie.
- Equipements de protection individuelle :
 - ✓ Gestion des dossiers pour fourniture aux agents techniques (voiries, propreté publique, bâtiments, cimetières) – Avenant au contrat pour fourniture T-Shirts haute visibilité et renouvellement du parka de tous les agents + renouvellement des équipements en fonction des activités des différents agents.
 - ✓ Gestion des dossiers EPI gardiens de la paix.

- ✓ Gestion des dossiers EPI pour les techniciennes de surface.
- ✓ Gestion des dossiers EPI pour agents ALE/service propreté publique.
- 9 dossiers « accident de travail » sur lieu d'activités ou chemin du travail dont 1 AT grave.
- Dossier AT grave d'un travailleur ALE – Déclaration, rapport SIPP, rapport circonstancié/intervention Co-hézio, plan d'actions, note de service, consignes de sécurité, analyse des risques désherbeur thermique, ...
- Maison rurale
 - ✓ Gestion du contrat de maintenance du système de détection incendie.
 - ✓ Gestion du contrat avec organisme agréé pour mise en service et contrôle périodique annuel des gradins télescopiques.
 - ✓ Gestion du contrat avec organisme agréé pour contrôle trimestriel des décors motorisés (perches et palans pour éclairage)
- Projet pilote « Qualité de l'air » au sein des implantations scolaires
- Conventions de partenariat – Diagnostic du 15/03/2021 et présentation finale du 21/09/2022.
- Analyse des risques et mesures de prévention – détecteurs CO2 au sein des implantations scolaires
- Budget, différents locaux prioritaires, caractéristiques de détecteurs, seuil de concentration à respecter, mesures sanitaires.
- Dossier vaccinations anti HA et anti HB
- Vaccination des agents des services environnement et cimetières + agents du service bâtiments (travaux de rénovation/réparation dans le cadre des eaux souillées et détritiques en tout genre.
- Nombreuses analyses des risques réalisées suite aux tâches effectuées et/ou mesures de prévention non respectées
Stockage, machines-outils, fonctions autorisées et/ou interdites, conformité chaufferie, lieux de passage/circulation, ...

Exploitation des aires de jeux et des infrastructures sportives

Le service prévention veille à ce que les aires de jeux et les infrastructures sportives soient soumises à épreuve, inspectées (analyses des risques et contrôles périodiques) et entretenues de façon à ce qu'il n'y ait pas de danger pour la sécurité des utilisateurs ou de tiers, dans les conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles.

- 1 contrôle annuel avec organisme agréé et 1 contrôle visuel de prévention pour chaque infrastructure sportive extérieure – remplacement des buts de handball de Bambois (11/2021)
- 13 contrôles/analyses des risques « Espace Tanneries » - caractéristiques techniques de chaque équipement, sécurité de l'aire de jeux, estimation du risque + contrôles visuels – suivi important suite aux inondations et aire de jeux en ordre.
- Piste-Vie – 2 contrôles visuels de prévention + 1 contrôle avec organisme agréé. A surveiller entretien végétation du parcours + entretien sol et état de la structure de l'étape 6 suite au lieu de regroupement.
- Contrôle/analyse des risques ring de boxe de l'infrastructure sportive de Le Roux suite à la mise en place de portiques suspendus pour sacs de frappe.

Matériel de gymnastique des implantations scolaires

L'état et le fonctionnement du matériel de gym sont contrôlés de manière périodique.

Les remarques et avertissements d'utilisation sont pris en compte par le service technique afin d'assurer la sécurité des élèves.

- 1 contrôle annuel avec organisme agréé pour les établissements scolaires de Le Roux, Vitrival, Aisemont et Sart-Eustache. Des mesures nécessaires sont à prendre afin que les défauts constatés ne constituent pas un obstacle pour un usage sûr des équipements. Les rapports de contrôle sont transmis aux directions scolaires et au service technique des travaux pour retrait du matériel fortement endommagé et réparations des équipements défectueux - retrait du matériel défectueux.

Exploitations foraines

L'Arrêté royal du 18 juin 2003 vise à renforcer la sécurité des attractions foraines en imposant aux forains un certain nombre de mesures préventives.

Les attractions foraines de type A et B dans lesquelles la propulsion de personnes est assurée par une énergie non humaine sont concernées par cet Arrêté royal.

Le service prévention a en charge la surveillance administrative des exploitations foraines en vue de veiller à la sécurité des consommateurs.

- 4 surveillances administratives des activités foraines concernées lors des festivités locales (Fancy-fair école Saint-Feuillen – Le Roux – Vitrival – Aisemont).

Secrétariat Général

Isabelle Bertinchamps,
Marie-Astrid Vandersmissen,
Alison Wartel

Ressources humaines

Evelyne Duchâteau
Isabelle Bertinchamps
Jonathan Wiame

Informatique

Etienne Magnée (Inforius)
Jonathan Wiame

Communication

Jean-Pierre Romain

Service juridique

Marchés publics
Marie-Emilie Biot,
Alison Wartel

Entretien

Bénédicte Delais

Yvanna Alessi, Katia Beke,
Stéphanie Brosteaux, Laurence Debast,
Chloé Debry, Julie Durant, Bénédicte Gillain,
Magali Hocq, Annick Kramarski, Christelle Migeot,
Darina Kopakova, Micheline Michiels, Véronique Pierre,
Léa Salingros, Nathalie Serron, Aurélie Vandy



**Pôle
Supports**

Accueil

Cindy Detilleux,
Marie-Astrid Vandersmissen

Cabinet du Bourgmestre

Laure Gillet, Francette Tonneau

Cabinet des Echevins

Christine Migeot

**Culture/
Patrimoine immatériel**

Pierre-Jean Vandersmissen, Clémentine Buchet

**Population / Etat Civil /
Etrangers / Funérailles et sépultures**

Vanessa Ligot, Christine Migeot,
Nathalie Salme, Isabelle Vincent, Lorena Webber

**Passeports / Permis de conduire
Casier judiciaire**

Géraldine Viatour, Isabelle Vincent

Jeunesse

Marie-Astrid Vandersmissen

Coordination sociale

Marie Bortolin, Sandrine Jacqmain
Nicolas Piefonck, Margaux Piette
Marc Hennin

Enseignement

Isabelle Bertinchamps (secr.), Lysianne Colin,
Emeline Gobert, Liza Doumont, Stéphanie Hemmen,
Julien Jaumotte, Alicia Leblon, Gwennaëlle Lewis,
Elodie Libert, Sarah Moukhles

Extrascolaire

Maité Duchêne, Katy Benonit, Karine Collignon,
Christelle Forthomme, Vinciane Genard, John Hayovic,
Isabelle Ladrille, Karine Stroobandts, Hanna Sviatlova,
Sandy Wespes

Sports

Laure Gillet

Petite Enfance

Donatienne Gérard

Aînés

Christine Migeot



**Pôle
Services généraux**

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires
communales**

2022

Ressources humaines

Patrimoine/Urbanisme Brigitte Brans Nicolas Aspeslagh, Anne-Sophie Collot, Alyssa Mathot, Florence Rasquin, Yannik Van Nuffel	Développement local / Rénovation urbaine / PCDR Clémentine Buchet, Monika Napierala, Pierre-Jean Vandersmissen	 Pôle Aménagement du Territoire Pôle Aménagement du Territoire <i>Brigitte Brans</i>
Logement/Habitat permanent Marie Bortolin, Géraldine Benoit		
Salles communales Bénédicte Delais, Marie-Astrid Vandersmissen Yvanna Alessi		



Secrétariat Caroline Pietquin, Erika Ponchelet	Voirie / Cimetières Didier Piret Cédric Biot, Fabian Crasset, Pierre-Yves Denis, Manu Finfe, David Van Hal	 Pôle technique Pôle technique <i>Raymond Casimir/Patrick Lejeune</i>
Sécurité des aires de jeux Lucia Defoin		
Bâtiments Jean-Philippe Benoit, Dorian Collard, François De Wilde Christophe Dricot (CPAS), Jacques Gillain, Laurent Gillain, Yvan Lejeune, Sylvain Plapied, Maxime Tahir, Christophe Van Ryssel, Pascal Vigneron	Espaces verts et propreté publique Ludovic Tahir François Coomans, Luc De Cuyper, Sébastien Migeot, Rudy Poulin, Brice Trouillet, Francis Vandenbrouck	
Bâtiments/Ecoles Eddy Tschmil	Energie Raymond Casimir	
Voirie Didier Piret Robert Defleur, Pascal Jacquemart, Rudy Maniscalco, Michel Marique, Giuseppe (Pino) Piazza, Fabian Saelens, Pablo Vanderbecq	Géomètre Raymond Casimir Jean-François Boulouffe	
Voirie / Signalisation Didier Piret Fabian Crasset, David Van Hal	Gardiens de la Paix - Agents constatateurs Patrick Lejeune Margaux Letocart, Amaury Roussel, Luc De Cuyper, Rudy Poulin, Ludovic Tahir, Francis Vandenbrouck	

RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Ressources humaines



Personnel mis à disposition par l'Administration communale :

- 1 employée d'administration mise à disposition (à temps plein) du :
- Syndicat d'Initiative (1/3) ;
- Centre culturel (1/3) ;
- Centre sportif (1/3) ;
- 1 employée d'administration mise à disposition (à temps plein) de l'ASBL Centre culturel ;
- 1 ouvrier manœuvre mis à disposition (à temps plein) de l'ASBL Centre sportif ;
- 1 employée d'administration mise à disposition du CPAS (1/5ème temps);

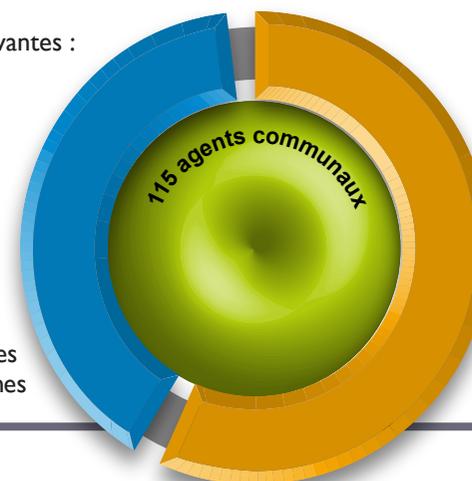
Personnel mis à disposition de l'Administration communale :

- 1 employée d'administration mise à disposition (à temps plein) au secrétariat du Service Travaux ;
- 2 ouvriers art.60 mis à disposition (à temps plein) au Service Environnement ;

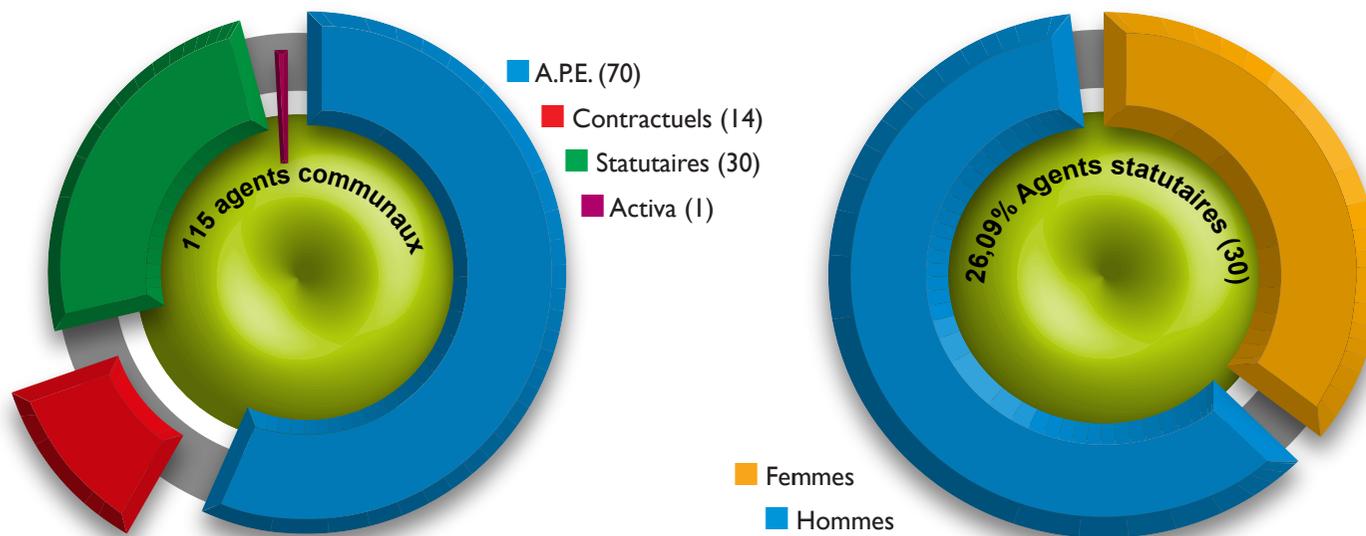
Statistiques

En date du 30 septembre 2022, les statistiques sont les suivantes :

- 91,29 Equivalents Temps Plein
- 115 agents :
 - ✓ 68 femmes et 47 hommes



- ✓ 30 agents statutaires et 85 agents contractuels subventionnés / non subventionnés
- ✓ Soit 26,09% de statutaires (grades légaux inclus) : 11 femmes et 19 hommes (graphique)
- ✓ Moyenne d'âge des agents : 44,2 ans en 2022 (graphique)
Le plus jeune : 21 ans
Le plus âgé : 64 ans



RAPPORT sur l'administration des affaires communales

2022

Ressources humaines

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Ressources humaines

- 7 évolutions de carrière entre octobre 2021 et septembre 2022
- 12 engagements :
 - ✓ Service Finances (2 – dont la Directrice financière)
 - ✓ Service Urbanisme (2)
 - ✓ Service Bâtiment (1)
 - ✓ Service Secrétariat général (1)
 - ✓ Service ATL/enseignement (2 dont 1 remplacement)
 - ✓ Service Entretien (4)
- 9 départs :
 - ✓ Service Finances (2 dont le Directeur financier)
 - ✓ Service Urbanisme (1)
 - ✓ Service Technique (4)
 - ✓ Service Entretien (1)
 - ✓ Service ATL/enseignement (1)
- Formations du personnel :
 - ✓ Webinaire « Au cœur de la pratique des Marchés Publics » (UVCW) – 1 participant
 - ✓ Webinaire « Plan de relance de la Wallonie – Get up Wallonia » (UVCW) – 2 participants
 - ✓ Démonstration en ligne « Facturations Redevances et Taxes digitales (FRT) » (CIVADIS) – 4 participants
 - ✓ Webinaire « Les droits de l'enfant au cœur de l'action locale » (UVCW) – 1 participant
 - ✓ Séance d'information « Bail locatif wallon, mode d'emploi » (Province de Namur) – 1 participant
 - ✓ Webinaire « Cyberattaque – comment bien se préparer et bien s'assurer » (Earlegal) – 2 participants
 - ✓ Webinaire « Plan de relance de la Wallonie – appel à projet : Transition numérique des pouvoirs locaux et provinciaux » (UVCW) – 1 participant
 - ✓ Formation « Mise à jour Fonds de calamités » (Province de Namur) – 1 participant
 - ✓ Rencontre en matière d'inclusion de la personne handicapée (ASPH) – 1 participant
 - ✓ Formation Urb@web (CIVADIS) – 2 participants
 - ✓ Formation spécifique « Opérations et contrôle de clôture » (CIVADIS) – 1 participant
 - ✓ Formation « Média-training ; maitriser vos relations avec la presse » (UVCW) – 2 participants
 - ✓ Formation « Le recouvrement des taxes et redevances communales, la prescription et les poursuites » (VANDEN Broele) – 4 participants
 - ✓ Assistance sur site « Planification de la clôture comptable » (CIVADIS) – 1 participant
 - ✓ Formation « Plateforme numérique CREOS » (CECP) – 1 participant
 - ✓ Séance d'information « e-Guichet » (CIVADIS) – 2 participants Formations en développement de « compétences personnelles et collective « Assertivité » (EPAP) – 1 participant
 - ✓ Formation « Les procédures de marchés publics spécifiques au renouvellement des portefeuilles d'assurances » (Ethias) – 2 participants
 - ✓ Formation « Compostage » (BEP) – 2 participants
 - ✓ Webinaire « Cybersécurité – Etude et appel à candidatures pour augmenter la cybersécurité des pouvoirs locaux » – 1 participant
 - ✓ Démonstration en ligne « ELEA Software pour la mise en conformité au RGPD » – 2 participants
 - ✓ Participation à la « Plateforme Maltraitance Aînés » (Respect Seniors) – 2 participants
 - ✓ Formation « Gardien de la paix » (ECOPOL) – 1 participant
 - ✓ Webinaire « Votre SLSP est victime d'une cyberattaque : quelles actions mener prioritairement pour limiter les dégâts ? » (UVCW) – 2 participants

- ✓ Séance d'information sur le projet « Demande de permis de conduire en ligne » (SPF Mobilité) – 2 participants
- ✓ Webinaire « L'obtention d'un permis d'urbanisme qui implique la création ou la suppression d'une voirie communale » (Larcier) – 1 participant
- ✓ Séance d'information « Parcours d'intégration » (CAI) – 1 participant
- ✓ Séance d'information « Green deal Achats circulaire » (SPV) – 2 participants
- ✓ Formation des gardiens de la paix – test psychotechnique (SELOR) – 1 participant
- ✓ Séance d'information « Logiciel AES » (IMIO) – 1 participant



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Ressources humaines

Salles communales

Agents traitants :

Mme Marie-Astrid VANDERSMISSEN
Mme Yvana ALESSI
Mme Bénédicte DELAIS

Salles communales gérées par la Ville :

- La salle L'Orbey (Fosses-la-Ville)
- La salle de Bambois (Fosses-la-Ville)
- La salle La Rovelienne (depuis le 15 août 2020)

Salles communales mises en gestion :

Aisemont :

- La salle l'Etache
- La salle de l'ancienne école (depuis le 1er mai 2018)

Fosses-la-Ville :

- La buvette du Jeu de Balle
- L'Hauventoise
- L'ancienne salle de Bambois
- Le Baillerie

Le Roux :

- Le réfectoire de l'école communale
- La salle de sport Michel Dargent

Sart-Eustache :

- La salle communale

Description des salles gérées par la Ville

Salle de l'Orbey, sise rue de l'Orbey, 38 à 5070 Fosses-la-Ville

La description est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Salle Saint Barthélemy de Bambois, sise route de Saint Gérard, 46 à 5070 Fosses-la-Ville

La description est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Règlement d'ordre intérieur de l'Orbey et Saint Barthélemy

La description est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Salle La Rovelienne, sise rue Grande, 33 à 5070 Le Roux

La description est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Règlement d'ordre intérieur de La Rovelienne (Conseil communal du 8 juin 2020)

La description est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Tarifs de locations

Salle l'Orbey (Conseil communal du 5 novembre 2018)

Le tarif de location est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Salle de Bambois (Conseil communal du 5 novembre 2018)

Le tarif de location est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Salle La Rovelienne (Conseil communal du 8 juin 2020)

Le tarif de location est consultable sur le site internet de la Ville via le lien suivant :



Secrétariat général

Agents traitants :

Mme Isabelle BERTINCHAMPS
Mme Marie-Astrid VANDERSMISSEN
Mme Alison WARTEL

Missions

Le service traite les matières suivantes :

- Courrier : gestion du courrier entrant, scanning, distribution ;
- Élections : organisation, suivi législatif, secrétariat, soutien aux présidents de canton ;
- Registres des séances des instances communales : mise en page des PV des séances du Collège communal ;
- Archivage : mise en place d'un système de classement, gestion de l'archivage, contrôle ;
- Préparation des séances du Conseil communal.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Secrétariat général

Agent traitant :

M. Jean-Pierre ROMAIN

Le service Communication collabore tant avec différents services internes à l'administration communale (Secrétariat général, PCS, Rénovation urbaine, ATL...) que ponctuellement avec d'autres services pour des missions spécifiques : Centre culturel, Syndicat d'Initiative...

Il gère au quotidien les publications et mises à jour du site internet communal, ainsi que les informations sur la page Facebook de la Commune.

Le service intervient autant pour des réalisations graphiques (brochures, affiches, flyers...), des reportages photographiques (travaux, jubilaires, photothèque) et des captations vidéos (capsules, diffusion du Conseil communal).

Durant cette période, il a été tout spécialement sollicité pour :

- la mise en page du Rapport administratif ;
- la mise en page du Rapport d'évaluation du PST ;
- la communication à propos du projet «Des places à Vivre» (logo, brochure, site internet...) ;
- l'inauguration après restauration de la Chapelle Ste Brigide (brochure, annonces, affiche) ;
- l'accueil des nouveaux habitants ;
- le Bal de la Ville (illustration, affiche, annonces) ;
- le suivi de la communication à propos des travaux sur la N988.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Service Communication

Depuis septembre de cette année, le service communication travaille également à la refonte totale du site internet communal, qui intégrera des E-Guichets.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Service Communication



**MERCI
POUR VOTRE
PATIENCE**

*Fin des déviations,
la voirie est ouverte.*



Fosses-la-Ville
commune envie de projet

**Eclairage public :
EXTINCTION
DES FEUX**

À partir du 1^{er} novembre
et jusqu'au 31 mars,
l'éclairage public sera éteint
entre minuit et 5 h du matin.



Agent traitant :

Mme Alison WARTEL

Missions

Le service traite les matières suivantes :

Avis juridiques : assistance aux services de l'administration

- Veille juridique.
- Rédaction, élaboration, relecture de documents juridiques dans diverses matières (coordination sociale, urbanisme, développement local, marchés publics, taxes, sécurité sociale, élections, etc.), notamment des notes juridiques, conventions, statuts, formulaires, chartes, etc.
- Vérification juridique des dossiers complexes.
- Avis fonctionnels.
- Information des membres du collège communal et du conseil communal ainsi que des membres du personnel.

Assurances : déclaration des sinistres et suivi des dossiers

Concernant la gestion des assurances de la Ville :

- 13 sinistres, principalement des dégâts occasionnés par des nids-de-poule, sont à dénombrer en matière de responsabilité civile.
- 1 sinistre est à dénombrer en matière de protection automobile.
- 8 sinistres sont à dénombrer en matière de protection des biens. 6 de ces sinistres sont liés aux tempêtes survenues en février 2022.
- 5 accidents du travail sont à dénombrer.

Délégué à la protection des données à caractère personnel

- Veille juridique.
- Sensibilisation du personnel au RGPD (notamment, par la note « Qu'est-ce que le RGPD ? »).
- Elaboration du registre des activités de traitement.
- Elaboration de la politique de protection de la vie privée et des données à caractère personnel de la Ville.
- Elaboration de la politique en matière de cookies de la Ville.
- Elaboration de formulaires pour faire valoir les droits des personnes concernées.
- Elaboration d'une procédure en cas de violation de données à caractère personnel.
- Information des membres du collège communal et du conseil communal ainsi que des membres du personnel.
- Adaptation et rédaction de documents (formulaires, conventions, autorisations, etc.) conformes au RGPD.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Service juridique

Service Travaux

Agents techniques en chef :

M. Raymond CASIMIR
M. Patrick LEJEUNE

Secrétariat :

Mme Caroline PIETQUIN
Mme Erika PONCHELET

L'ensemble du Service Travaux est constitué de :

- 2 agents techniques en chef
- 1 brigadier (pensionné au 1er juin 2022)
- 2 chefs d'équipe
- 34 ouvriers communaux
- 2 agents administratifs
- 1 géomètre
- 6 agents ALE

Voiries

Il est utile de rappeler que le réseau routier macadamisé s'étend sur plus de 240 km.

Il est bien entendu qu'il ne faut pas perdre de vue que l'entretien par chaque homme de la voirie implique le nettoyage et la remise en état de 20 km de fossés et égouts.

A cette mission d'entretien et de réparation de la voirie communale s'ajoutent :

- la réparation des nids-de-poule ;
- le dégagement des fossés obstrués par des objets encombrants déposés clandestinement ;
- le curage et la pose de tuyaux de béton + têtes d'aqueduc ;
- la pose de filets d'eau ;
- le déneigement en période hivernale ;
- le fauchage en période estivale ;
- la pose de tarmac à chaud ;
- l'entretien et le dégagement des ponceaux ;
- divers travaux de maçonnerie (chambres de visite, murs, ...);
- enlèvement et transport de matériel en provenance du centre ADEPS ;
- préparer, placer puis reprendre toutes les signalisations, barrières Nadar et drapeaux à l'occasion des manifestations annuelles (fêtes de quartier, marches, brocantes, etc.).

M. Giuseppe PIAZZA, ouvrier affecté à la voirie, s'occupe de tous les entretiens et petites réparations des véhicules du service des travaux.

Travaux importants réalisés

DIVERSTRAVAUX D'ASPHALTAGE 2022



Réfection de la rue du Tréko à Vitrival	
Entreprise	EUROVIA Belgium de Couillet
Montant de l'adjudication	163.050,37€ TVAC
Montant du décompte final	Travaux non réalisés

Réfection de la rue du Vivier à Sart-Eustache	
Entreprise	T.R.B.A. de Peruwelz
Montant de l'adjudication	339.491,84€ TVAC
Montant du décompte final	Travaux non terminés

Réfection de la rue Jean Dor à Vitrival	
Entreprise	EUROVIA Belgium à Couillet
Montant de l'adjudication	141.755,89€ TVAC
Montant du décompte final	Décompte final pas encore reçu

AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DE LA ROSIÈRE ET SES ACCÈS À FOSSES-LA-VILLE	
Entreprise	S.A. NONET de Floreffe
Montant de l'adjudication	141.755,89€ TVAC
Montant du subside SPVV	490.104,614€ TVAC
Montant à charge de la Ville	173.660,49€ TVAC
Montant du décompte final	Inconnu car travaux non terminés

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINTE-BRIGIDE À FOSSES-LA-VILLE	
LOT I : Terrassement / gros-oeuvre	S.A. NONET de Floreffe
Entreprise	Ets. BAJART de Suarlée
Montant de l'adjudication	573.253,50€ TVAC
Montant du subside AWAP	340.799,31€ TVAC
Montant à charge de la Ville	232.454,19€ TVAC
Montant du décompte final	Décompte final pas encore reçu

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales
2022

Service Travaux

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINTE-BRIGIDE À FOSSES-LA-VILLE	
LOT 2 : Vitraux	S.A. NONET de Floreffe
Entreprise	Vitraux d'art DEBONGNIES de Chastre
Montant de l'adjudication	43.136,50€ TVAC
Montant du subside AWAP	27.693,63€ TVAC
Montant à charge de la Ville	15.442,87€ TVAC
Montant du décompte final	Décompte final pas encore reçu

FRIC 2019-2021

Réfection et création d'une piste cyclable rue de la Belle Motte à Le Roux	
Entreprise	EUROVIA Belgium de Couillet
Montant de l'adjudication	280.155,33€ TVAC
Montant à charge de la ville de Fosses-la-Ville	84.046,60€ TVAC
Montant du décompte final	Décompte final pas encore reçu

Réfection du chemin du Try-al-Hutte à Fosses-la-Ville	
Entreprise	EUROVIA Belgium à Couillet
Montant de l'adjudication	452.572,00€ TVAC
Montant à charge de la ville de Fosses-la-Ville	135.771,60€ TVAC
Montant du décompte final	Décompte final pas encore reçu

Nombre de vidanges d'avaloirs

La vidange des avaloirs de l'entité s'effectue 2 fois par an (au printemps et en automne).

Comme le dernier curage de 2021 a été réalisé en décembre, l'entreprise n'a pas prévu le curage de printemps. La prochaine vidange des avaloirs s'effectuera donc à partir du 31 octobre pour une période de 17 jours.

Nombre d'avaloirs par sections :

- Vitrival : 246
- Fosses-la-Ville : 1.141
- Aisemont : 178
- Le Roux : 209
- Sart-Eustache : 233
- Sart-Saint-Laurent : 222

Curage de fossés

Fosses-la-Ville

- Rue du Château d'eau
- Rue Sainte-Brigide

Le Roux

- Rue des Bruyères

Vitrival

- Rue de Walcourt
- Rue Al Justice

Sart-Eustache

- Rue du Bas-Sart

Sart-Saint-Laurent

- Rue Froidebise
- Rue des Grandes Aujes

Curage de l'étang à l'Espace Winson

Un important travail de curage de l'étang du parc Winson a été effectué par les ouvriers. Ils réalisent ainsi le travail préliminaire à l'assainissement du site en vue du repoissonnement. Outre le curage, ils ont également réalisé la construction d'une berge à l'aide de pétards. Ce travail contribue au projet d'aménagement du parc Winson et des abords de la maison rurale.

Déneigement

8 ouvriers de garde du 1er novembre 2021 au 27 mars 2022.

Travaux importants effectués par les ouvriers communaux en voirie

Pose de filets d'eau et bordures filets d'eau

- Route de Saint Gérard à Fosses-la-Ville – 65 m
- Rue du Benoît à Fosses-la-Ville – 50 m
- Rue Pinsonhaie à Fosses-la-Ville – 45 m
- Rue E. Chabot à Fosses-la-Ville – 30 m
- Rue du Fays à Aisemont – 55 m
- Rue Claminforge à Le Roux – 50 m
- Rue de Lège à Vitrival – 35 m

Pose de tuyaux de PVC (égouttage)

- Rue du Fays à Aisemont – 185 m
- Rue Sainte-Brigide à Fosses-la-Ville – 100 m
- Rue E. Chabot à Fosses-la-Ville – 30 m
- Rue du Tisserant à Fosses-la-Ville – 65 m
- Rue Al Justice à Vitrival – 30 m
- Vieux chemin de Walcourt à Vitrival – 20 m
- Rue Lotria à Le Roux – 40 m

Réfection et pose d'asphalte chaud

- Rue de la Cantine à Vitrival – 21 t
- Rue Rauhisse à Vitrival – 36 t
- Rue Bois des Mazuis à Vitrival – 36 t
- Place de Vitrival – 23 t
- Route de Saint-Gérard à Fosses-la-Ville – 11 t
- Rue Pinsonhaie à Fosses-la-Ville – 15 t
- Rue Sainte-Brigide à Fosses-la-Ville – 15 t
- Rue du Benoît à Fosses-la-Ville 10 t

Réouverture et entretien des chemins

- Chemin n°25 à Fosses-la-Ville (Colonry)

Cimetières

- Création d'un ossuaire dans le cimetière de Sart-Eustache ;
- Agrandissement de la dalle destinée à accueillir les columbariums : Fosses-la-Ville, Le Roux et Sart-Eustache.

Bâtiments

Bâtiments communaux entretenus par le service

Le Service des Bâtiments devrait pouvoir assurer l'entretien normal de 54 bâtiments communaux dont :

4 maisons communales, Château Winson, 4 presbytères, 17 églises et chapelles, 7 salles, 9 bâtiments scolaires, 15 autres bâtiments communaux.

Compte tenu des moyens humains disponibles, la section fait son possible pour maintenir en état le patrimoine.

Travaux importants effectués par les ouvriers communaux

- Réfection d'un ruisseau vouté à Vitrival
- Aménagement du local des archives à l'Espace Winson (suite)

- Mise en conformité de l'éclairage et de l'électricité à l'église d'Aisemont
- Mise en conformité de l'éclairage et de l'électricité au local de balle pelote à Fosses-la-Ville
- Démontage de la régie à la salle Orbey
- Réfection de la toiture hall des travaux
- Réfection abreuvoir rue de Walcourt à Vitrival
- Travaux divers au presbytère de Fosses-la-Ville (cuisine équipée)

Cimetières

La section « Cimetières » est chargée de l'entretien de 7 cimetières ; en outre, les personnes de cette section doivent assumer inhumations et exhumations. De plus, ce personnel collabore aux travaux de voirie, lorsque cela s'avère nécessaire.

Les 7 cimetières sont situés à :

- Fosses-la-Ville
- Bambois
- Sart-Saint-Laurent
- Aisemont
- Le Roux
- Vitrival
- Sart-Eustache

Travaux importants effectués par les ouvriers communaux

Au vu de la circulaire ministérielle 'zéro pesticide', les travaux importants réalisés ont été l'entretien et l'ensemencement des cimetières.

Il y a eu 84 inhumations et 2 exhumations. (clôturé au 28-10-22)

Environnement

La section « Environnement » est chargée :

- de l'entretien des sentiers communaux des 6 sections et des 3 hameaux formant l'entité de Fosses-la-Ville ;
- des plantations et de l'entretien des vasques de fleurs ;
- du nettoyage du RAVeL ;
- des expulsions ;
- du constat des dépôts clandestins et de leur enlèvement ;
- de l'accompagnement des étudiants dans le cadre du projet « Été solidaire » (jardins partagés, débroussaillage de talus) ;
- vidange des poubelles publiques ;
- enlèvement des déchets sur la voie publique ;
- nettoyage des abribus ;
- nettoyage et entretien des monuments.

Cette section est renforcée par 6 personnes sous contrat ALE.

Les campagnes de dératisation ont eu lieu du 1er et 4 avril ainsi que les 20 et 21 septembre 2022.

La capture des chats errants et stérilisation se déroule toute l'année à la demande du citoyen.

■ 28 chats errants ont été capturés et stérilisés.

La capture des pigeons et euthanasie > 154 pigeons capturés dont 5 bagués et relâchés

Eclairage public

Depuis la mise en place en 2013 par Ores de la procédure informatisée pour signaler les pannes d'éclairage public, le nombre de déclarations transitant par notre service a chuté. En effet, beaucoup d'administrés ont attrapé le réflexe de relever le numéro d'identification du poteau d'éclairage défectueux pour en informer directement Ores par le biais de son site internet www.ores.net, par son centre d'appel 078/78.78.00; même si le nombre de constats sur place par les agents d'Ores lors de leurs interventions reste toujours prédominant.

En ce qui concerne l'entretien, 116 interventions curatives ont été exécutées avec un délai moyen de dépannage de 10,8 jours ouvrables entre le signalement de la panne et sa réparation. 83 luminaires sont équipés d'un matériel de dimming permettant de réaliser une économie estimée de 5 040 kWh/an.

Répartition des différentes sources lumineuses de notre parc d'éclairage (au 31/12/2019) :

Dénomination	Sodium basse pression	Sodium haute pression	Vapeur de mercure basse pression	Vapeur de mercure haute pression	Iodure métallique & assimilée	LED	Autre	Total
Couleurs	Orange	Jaune paille	Blanc	Blanc froid	Blanc froid à chaud	Blanc froid à chaud / coloré	Divers	
Quantité luminaires	1202	364	2	0	85	100	0	1753
Puissance en kW	61.5	41.9	0.03	0.0	10.2	4.13	0.00	118

Renouvellement de l'éclairage public :

En 2022, le programme de renouvellement de l'éclairage public, initié en 2019, se poursuit. Cette campagne permet une modernisation du parc et vise à optimiser dès les premières années les gains énergétiques et le remplacement des équipements devenus obsolètes sur le plan industriel (fin de la production d'ampoules).

Les coûts d'investissement de ce programme sont couverts, pour partie, par ORES, via les économies d'entretien, et pour solde, par la Ville, via les économies d'énergie.

Notre patrimoine d'éclairage public au 31 décembre 2019 est composé de 1 758 luminaires pour une puissance totale installée de 118kW.



RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Service Travaux

Agents traitants :

Mme Marie-Astrid VANDERSMISSEN jusqu'au 15 avril 2022
Mme Laure GILLET à partir du 16 avril 2022

Missions

La coordination des sports a pour mission d'assurer le lien entre l'Administration et le centre sportif de l'entité de Fosses-la-Ville asbl et les clubs, le soutien aux comités, clubs et asbl, et la gestion des infrastructures sportives.

- L'agent peut aider le citoyen, entre autres, dans les démarches de demandes de subsides ou de publicités d'activités au sein de la commune ;
- Il propose régulièrement des formations sur l'utilisation des défibrillateurs externes (DEA) ;
- Transmet les informations sportives aux clubs ;
- Participe aux réunions de l'asbl C.S.E.F.L.V. ;
- Assure les visites des infrastructures sportives et informe les services concernés d'éventuels problèmes (écoles, clubs, bâtiments, ...) ;
- Soutient la création de nouveaux clubs ;
- Aide l'asbl C.S.E.F.L.V. dans la gestion des locations des salles ;
- ...

Salles sportives

Centre sportif

Gestion : l'asbl C.S.E.F.L.V.

Lieu : chaussée de Namur, 69 à 5070 Sart-Saint-Laurent.

Les salles peuvent être louées pour des événements sportifs ou autres.

Personne de contact et gérant : Jamal HAMIDI : 071/76.09.43 – 0491/73.32.70.

Sports pratiqués :

- Aïkido
- Badminton
- Basket
- Hockey
- Krav Maga
- Mini-foot (12 clubs)

- MMA
- Psychomotricité
- Spinning
- Stay Fit
- Taïchi chuan
- Tennis
- Yoga sur chaise (Enéo)
- Zumba

Salle de sports Michel Dargent

Gestion : l'asbl C.S.E.F.L.V.

Lieu : rue Grande, 33 à 5070 Le Roux.

Personne de contact : M. Jamal HAMIDI : 071/76.09.43 – 0491/73.32.70.

Salle utilisée par l'école communale de Le Roux et différents clubs sportifs.

Possibilité de louer la salle pour des événements sportifs ou autres.

En octobre 2015, mise en place d'un système d'accès par badge.

Sports pratiqués :

- Boxe thaï : cours pour enfants, adolescents et adultes
- Gymnastique douce
- Karaté
- Volley (2 clubs)

L'asbl centre sportif de l'entité de Fosses-la-Ville est gestionnaire du centre sportif de Sart-Saint-Laurent, suivant convention du 9 novembre 2009 et, depuis le 1er décembre 2015, de la salle Michel Dargent de Le Roux, suivant convention du 8 décembre 2014.

Membres de l'asbl Centre sportif de l'Entité de Fosses-la-Ville

- Piret Willy - Président
- Henrard Véronique - Vice-présidente
- Tahir Yvan - Vice-président
- Colin Serge - Trésorier
- Vandoren Pascal - Secrétaire
- Meuter Bernard - Administrateur
- Buchet Marc - Administrateur
- Godfroid Agnès - Administrateur
- Baufoy Gil - Administrateur
- Moureau Françoise - Administrateur
- Servais Alain - Administrateur
- Dreze Alain - Administrateur
- Gilson Christophe - Administrateur
- Crombez Chantal - Administrateur

Agents traitants :

Mme Lindsay DELANNOY
Mme Nadège ROUSSELLE

Les détails des taxes et redevances sont accessibles sur :



1. Centimes additionnels au précompte immobilier

Il est établi pour l'exercice 2022, 2800 centimes additionnels communaux au précompte immobilier.

2. La taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques

La taxe est fixée pour l'exercice 2022 à 8,5 % de la partie calculée conformément à l'article 469 du CIR. 92 de l'impôt des personnes physiques dû à l'Etat pour le même exercice.

3. Taxe indirecte sur l'inhumation des restes mortels incinérés et non incinérés, la dispersion des restes mortels incinérés, le placement des restes mortels incinérés en columbarium et la conservation des restes mortels incinérés

La taxe est fixée à 375 euros/inhumation pour les personnes qui ne sont pas inscrites aux registres de la population. Pour les enfants de moins de 12 ans, la taxe est réduite de moitié.

4. La taxe sur la force motrice

La taxe est fixée à 15 euros/kw.

5. La taxe sur l'exploitation des mines, minières, carrières et/ou terrils

Pour l'exercice 2022, de ne lever la taxe communale sur les mines, minières, carrières et terrils qu'à concurrence des 40% des droits constatés bruts indexés de l'exercice 2016 et dès lors de se contenter de la compensation octroyée par le Gouvernement wallon qui correspond à 60% du montant des droits constatés bruts indexés (soit 4,8 %) de l'exercice 2016 à savoir 51.266,06 euros

6. La taxe sur les panneaux publicitaires fixes

La taxe est fixée à 0,75 euro par dm².

7. Taxe sur la distribution à domicile de feuilles et de cartes publicitaires, ainsi que de catalogues et de journaux, lorsque ces imprimés sont non adressés

La taxe est fixée comme suit :

- 0,0130 euro par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires jusqu'à 10 grammes inclus ;
- 0,0345 euro par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 10 et jusqu'à 40 grammes inclus ;
- 0,0520 euro par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires au-delà de 40 et jusqu'à 225 grammes inclus ;
- 0,0930 euro par exemplaire distribué pour les écrits et les échantillons publicitaires supérieurs à 225 grammes ;
- 0,007 euro par exemplaire distribué pour les écrits de presse régionale gratuite.

8. La taxe de séjour

La taxe est fixée soit à :

- 1 € par logement, par personne et par nuit ou fraction de nuit ;
- A la demande du redevable, le mode de calcul de taxation peut être remplacé par une taxation annuelle forfaitaire fixée à 120 €/an/lit, chambre ou emplacement de camping.

9. La taxe sur les terrains de camping

- La taxe est fixée comme suit, par emplacement :
- Emplacement de type 1 : 75 euros
- Emplacement de type 2 : 125 euros.

10. La taxe sur les dépôts de mitraille et de véhicules usagés

La taxe est fixée à 9,40 euros /m².

En aucun cas, la taxe ne peut être, par dépôt, supérieure à 4 750 euros.

11. La taxe sur les véhicules isolés abandonnés

Le taux de la taxe est fixé à 600 euros par véhicule.

12. La taxe sur les établissements bancaires

La taxe est fixée à 500 euros par poste de réception.

13. La taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité

La taxe est fixée à :

- zéro euro par mât d'éolienne d'une puissance nominale unitaire inférieure à 1 mégawatt ;
- 14 000 euros par mât d'éolienne d'une puissance nominale unitaire comprise entre 1 et 2,5 mégawatts ;
- 17 000 euros par mât d'éolienne d'une puissance nominale unitaire comprise entre 2,5 mégawatts et 5 mégawatts ;
- 20 000 euros par mât d'éolienne d'une puissance nominale unitaire supérieure à 5 mégawatts.

14. La taxe sur les secondes résidences

La taxe est fixée à 150 euros par seconde résidence établie dans un camping agréé et 500 euros par seconde résidence hors camping.

15 .La taxe sur le colportage

La taxe est fixée à 13 euros par jour – 56 euros par semaine – 188 euros par mois – 375 euros par an.

16.Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – conteneurs à puce

17.Taxe sur les immeubles reliés ou reliables au réseau d'égouts

18.Taxe sur les immeubles inoccupés

Le taux de la taxe est fixé par mètre courant de façade et par niveau, caves, sous-sols et combles non aménagés exceptés. Ces taux sont :

- 150 euros le mètre ou fraction de mètre, la première taxation ;
- 190 euros le mètre ou fraction de mètre, la deuxième taxation ;
- 240 euros le mètre ou fraction de mètre à partir de la troisième taxation.

19.Taxe sur la diffusion publicitaire sur la voie publique

La taxe est fixée à :

- 60 euros par diffuseur sonore et par jour ou fraction de jour de diffusion
- 15 euros par panneau mobile et par jour ou fraction de jour de diffusion
- 15 euros par distribution de tracts ou de gadgets et par jour ou fraction de jour de diffusion.

20.Taxe directe sur les parcelles non bâties

Le taux de la taxe est fixé à 15 € par mètre courant ou fraction de mètre courant de longueur de la parcelle à front de voirie avec un maximum de 300 €.

Lorsqu'une parcelle touche à deux ou plusieurs rues, la base du calcul de la taxe est le plus grand développement à front d'une de ces rues. S'il s'agit d'une parcelle de coin, est pris en considération le plus grand développement en ligne droite augmenté de la moitié du pan coupé ou arrondi.

Lorsque la parcelle est située dans les limites d'une zone protégée en vertu des articles 393 à 403 du Guide

Régional d'Urbanisme, les montants fixés à l'alinéa 1er sont portés respectivement à 30 € et 1500 €.



21. Taxe directe sur les piscines privées

La taxe est fixée par piscine et par année à :

- 200,00 € pour les piscines de plus de 10 m² et de moins de 100 m²
- 400,00 € pour les piscines de 100 m² et plus.

Les piscines visées présentent les caractéristiques suivantes (conditions non cumulatives):

- elles sont en matériaux durs;
- elles nécessitent des aménagements de terrain à caractère durable (murs de soutien, bardage, terrasse périphérique, dalle de sol en dur, espaces techniques,...)
- elles ne peuvent être démontées en raison de l'existence des aménagements effectués.

22. Taxe directe sur les implantations commerciales

Le taux de la taxe est fixé à 3,00 euros par mètre carré de surface commerciale net et par an, tout mètre carré entamé étant dû en entier, les 400 premiers mètres carrés étant exonérés.

23. Taxe sur l'absence de places de parcage lors des travaux de construction

Le montant de la taxe est fixé à 5 000,00 euros par emplacement de parcage manquant ou non maintenu conformément aux normes et prescriptions techniques prévues à l'article 7 du présent règlement.

Ce montant de 5 000,00 euros visé à l'alinéa 1er sera automatiquement indexé selon les instructions de la circulaire budgétaire

24. taxe sur les commerces de nuit

Le taux de la taxe est fixé à 25,00 € par mètre carré de surface nette par an avec un maximum de 3.350,00 € par établissement.

Pour une surface commerciale inférieure à 50m², une taxe forfaitaire est fixée à 500,00 € par établissement et par an.

25. Taxe sur les enseignes et publicités assimilées obsolètes

La taxe est fixée forfaitairement à 250,00 €.

26. Règlement-redevance pour les frais de rappel des taxes : décision

En cas de non-paiement de la taxe à l'échéance, un rappel sera envoyé au contribuable.

Ce rappel se fera par courrier recommandé et les frais de cet envoi seront à charge du redevable.

Ces frais s'élèveront à 10 euros et seront recouverts par la contrainte.

Les clauses relatives à l'enrôlement et aux contentieux sont celles des articles L3321-1 à L3321-12 du Code

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Taxes et Redevances

de la Démocratie locale et de la Décentralisation, des Lois des 15 et 23 mars 1999, de l'Arrêté royal du 12 avril 1999 et de Loi-programme du 20 juillet 2006 ainsi que la Loi du 13 avril 2019 introduisant le Code du recouvrement amiable et forcé des créances fiscales et non fiscales.

RAPPORT sur
l'administration
des **affaires**
communales

2022

Taxes et Redevances

Agents traitants :

Mme Brigitte BRANS, chef de service
Mme Florence RASQUIN
Mme Alyssa MATHOT
M. Nicolas ASPESLAGH
M. Yannik VAN NUFFEL (arrivé fin avril)
Mme Anne-Sophie Colot (arrivée début septembre)

Missions

Le service urbanisme traite les dossiers suivants :

- Permis d'urbanisme
- • Permis unique
- • Permis d'environnement
- • Permis intégré et d'implantation commerciale
- • Permis d'urbanisation
- • Déclarations de classe 3
- • Renseignements aux notaires
- • Certificats d'urbanisme n° 1 et 2
- • Plan communal de Développement rural (P.C.D.R.)
- • Commission communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (C.C.A.T.M.)
- • Rénovation urbaine (R.U.)
- • Diverses correspondances relatives à des questions d'urbanisme
- • Cadastre
- • Communication de renseignements à des tiers
- • Depuis le 10/07/2006, études urbanistiques de permis d'urbanisme
- • Permis d'extraction (société CARMEUSE)
- • Dossier socio-économique
- • Permis de camping
- • Plan communal d'Aménagement (P.C.A.)

Le service patrimoine traite les dossiers suivants :

- • Vente de bois
- • Aliénations
- • Acquisitions
- • Convention immeuble

RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Urbanisme et Patrimoine

- • Convention d'occupation (terrain-immeuble)
- • Baux emphytéotiques
- • Locations de chasse
- • Fermages
- • Commissions agricoles
- • Atlas des Chemins (renseignements sur chemins et sentiers)
- • Suppression – modification voiries (plan d'alignement)
- • Certains dossiers « Travaux »
- • Recensement du Petit Patrimoine populaire wallon

Statistiques

Le service urbanisme a traité du 01/10/2021-31/09/2022 :

- Permis intégré : 0
- Permis unique : 2
- Permis d'environnement : 3
- Permis d'implantation commerciale : 0
- Déclarations de classe 3 : 53
- Permis de lotir/urbanisation : 0
- Modification de permis de lotir/urbanisation : 0
- Permis d'urbanisme concernant des nouvelles constructions destinées à l'habitation : 25
- Permis d'urbanisme concernant des nouvelles constructions groupées destinées à l'habitation : 6
- Permis d'urbanisme concernant des nouvelles constructions destinées à un autre usage : 16
- Permis d'urbanisme concernant des transformations d'habitations : 18
- Permis d'urbanisme concernant des transformations d'autres bâtiments : 2
- Permis d'urbanisme concernant des régularisations : 18
- Permis d'urbanisme concernant une modification du relief du sol : 0
- Permis d'urbanisme concernant le placement d'une enseigne lumineuse : 1
- Permis d'urbanisme concernant les démolitions d'habitation : 7
- Permis d'urbanisme concernant les démolitions autres que l'habitation : 1
- Permis d'urbanisme concernant le déboisement et l'abattage d'arbres : 1
- Permis d'urbanisme concernant la création de nouvelles voiries : 0
- Permis d'urbanisme concernant les installations techniques : 2
- Création d'un étang : 0
- Création de parking : 0
- Placement de panneaux photovoltaïques : 1
- Plans modificatifs : 4
- Demandes de certificat d'urbanisme n° 1 : 344
- Demandes de certificat d'urbanisme n° 2 : 2
- Renseignements aux notaires relatifs à des divisions de propriétés : 28
- Renseignements urbanistiques écrits (courrier et mail) : ± 2100
- Aliénations de parcelles communales : 5
- Vente d'un excédent de voirie : 0
- Suppression – modification de voiries (plan d'alignement) : 4

Directrice générale

Mme Frédérique GOISSE

Directrice financière

Mme Nathalie ALVAREZ

Les informations relatives au fonctionnement et aux projets du CPAS sont présentées annuellement au Conseil communal commun Ville-CPAS au mois de décembre.

Nombre de dossiers traités : ± 200 dossiers sociaux et 120 RIS.

Composition du Conseil de l'Action Sociale

Présidente :

Mme BOUFFIOUX Bérangère, Rue de Claminforge, 10 à Le Roux

Membres :

- Mme LEPINNE Anne-Sophie, Rue de Burnot, 11 à Fosses-la-Ville
- M. GUILIN Pascal, Rue de la Station, 18 à Aisemont
- M. VANDOREN Pascal, Rue du Potage, 7 à Fosses-la-Ville
- Mme BRUNELLO Laurence, Taille Maiche, 4 à Sart-Eustache
- M. LARA-GARCIA, Rue de Claminforge 47/A 5070 Le Roux
- M. DELZANT Yannick, Rue Grande 35 à 5070 Le Roux
- Mme CHARUE Muriel, Rue d'Orbey 40 à 5070 Fosses-la-Ville
- M. WYNANDS Bruno, Rue du Bas Sart, 36 à Sart-Eustache

Personnel

Assistants sociaux

- Julien PASTURE – Responsable ff de Service social : TP
- Kathy BRASSEUR – Service logement - HP : 3/4 T
- Hélène BRICHARD – Service Insertion : TP
- Manuella CARUSO – Service social général : TP
- Sandra ENUSET – Service logement – HP : 1/2 T
- Bryan FONTAINE – Service insertion : 35h / semaine
- Sandrine GILSON – Service social général : TP
- Elisa GONEL – Service social général : TP remplacement
- Mélanie MARICQ – Service social général : TP : Interruption de carrière.

RAPPORT sur
l'administration
des affaires
communales

2022

C.P.A.S.

- Danièle MARTIN - Service social général : pause carrière complète 25/38e
- Lora MOUCHART – Service social général : TP

Employées d'administration

- Mélanie BARBUSCA – Accueil / Secrétariat : TP
- Anne COLLIGNON – Accueil / Secrétariat : TP
- Mélanie CHARLIER – Secrétariat – Comptabilité – RH : TP
- Romane MATHY – Comptabilité : TP
- Erika PONCHELET – Mise à disposition Ville : TP

Ouvrier

- Christophe DRICOT – Couteau suisse (ouvrier multifonctions) : TP

Art. 60

31 contrats article 60§7 signés entre le 01.10.2021 et le 30.09.2022

Table des matières

Aux membres du Conseil communal	3
Collège communal	5
Conseil communal	7
Commissions communales	8
Comité de Direction.....	10
Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUI)	13
Accueil.....	15
Aînés	16
Cabinet du Bourgmestre.....	18
Cabinet des Echevins.....	19
Conseil Communal des Enfants.....	20
Conseiller en énergie.....	22
Cultes.....	24
Développement local	25
Enseignement.....	28
Etat civil - Population - Etrangers - Funérailles et Sépultures.....	32
Finances	36
Gardiens de la paix	38
Géomètre	39
Gestion des archives	40
Gestion des déchets.....	42
Habitat permanent.....	44
Handicourt.....	45
Informatique.....	46
Jeunesse.....	49
Jumelage avec Orbey	51
Logement.....	52



RAPPORT sur l'administration des affaires communales 2022

Marchés publics	56
Permis de conduire - Passeports - Casier judiciaire.....	58
Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUI)	59
Prévention - Sécurité	60
Ressources humaines	63
Salles communales	70
Secrétariat général.....	72
Service Communication	73
Service juridique.....	75
Service Travaux	76
Sports	84
Taxes et redevances communales	86
Urbanisme et Patrimoine	91
C.P.A.S.....	93